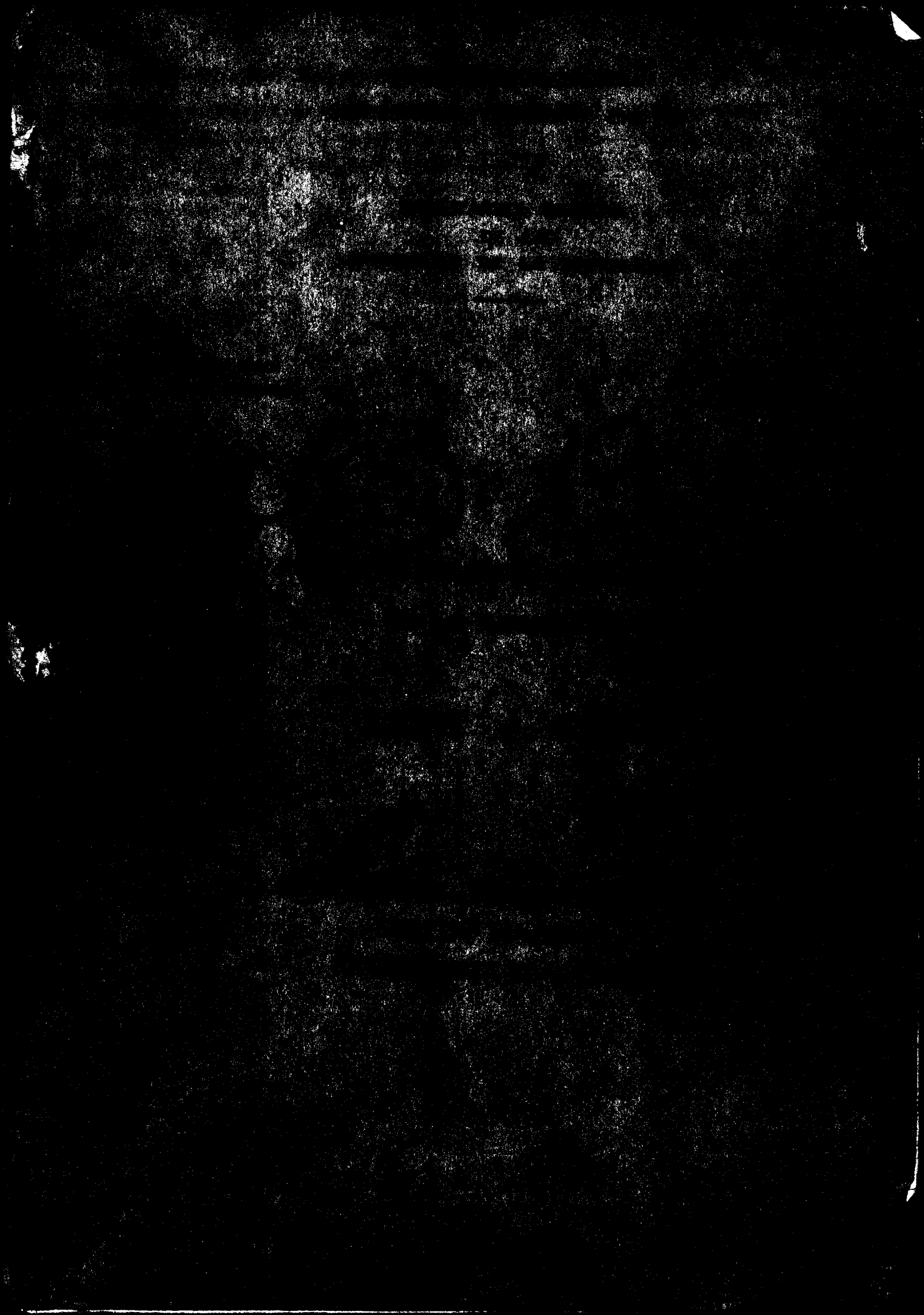

P R E F A C E

"C'est dans le Sénégal profond et éternel qu'il faut puiser les ressources et la vitalité nécessaires à la poursuite de nos efforts de développement".

ABDOU DIOUF

La version préliminaire du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) parue en Juin 1984, ainsi que le projet du VIIe Plan de Développement économique et social ont révélé les lacunes et faiblesses liées à chacune des démarches en matière de planification économique et spatiale (Aménagement du Territoire).

En effet, si le manque de perspective spatiale et l'absence d'études prospectives caractérisent le Plan de Développement économique et social, le Schéma National d'Aménagement du Territoire en ce qui le concerne ne réussit pas à s'imposer comme cadre d'orientation à long terme pour servir de support au système national de planification économique.

Cette situation a amené le Président de la République, à l'issue du Conseil Supérieur du Plan du 20 Mai 1985, à demander au Ministère du Plan et de la Coopération et au Secrétariat d'Etat à la Décentralisation, sous la coordination du Secrétariat Général de la Présidence de la République, de lui présenter le 30 Juin 1985 un programme de travail conjoint pour la réalisation des Plans Régionaux de Développement Intégré (PRDI) dont l'échéance est fixée à la fin de l'année 1987.

Un Comité Technique Permanent (CTP) comprenant le Secrétariat Général de la Présidence de la République (Bureau Organisation et Méthodes), le Ministère du Plan et de la Coopération (Direction de la Planification) et le Secrétariat d'Etat à la Décentralisation (Direction de l'Aménagement du Territoire) a été mis en place dès le mois de Juillet 1985 à l'effet de coordonner l'ensemble des travaux d'élaboration des Plans Régionaux de Développement Intégré. Dans chaque région a été institué, sous l'autorité du Gouverneur, un Comité Technique Régional (CTR) maître d'oeuvre du Plan Régional de Développement Intégré.

.../...

La régionalisation : de la décentralisation administrative à une décentralisation économique progressive.....

La décision de Monsieur le Président de la République de procéder progressivement à l'affirmation du "fait régional" intervient assurément dans un contexte approprié dont il est permis de résumer ainsi les caractéristiques essentielles :

- En premier lieu, le parachèvement du processus de décentralisation administrative entamée en 1972 avec la réforme de l'administration territoriale et locale qui voit en 1984 son extension à l'ensemble des régions du Sénégal. La Communauté rurale par la loi n° 72-25 du 19 Avril 1972 devient une personne morale de Droit public dotée de l'autonomie financière. Cette disposition marque, à elle seule, la volonté décentralisatrice de l'Etat sénégalais. Cette volonté est en outre soutenue par des mesures de déconcentration des pouvoirs centraux au niveau des entités administratives : la Région, le Département et l'Arrondissement ;

- Il y a ensuite que plusieurs années d'expérience d'élaboration de "plans régionaux" ont permis d'une part l'émergence d'une prise de conscience et d'une volonté régionale de prendre en charge directement le développement de la région pour mieux coller aux réalités locales et aux aspirations de la base et d'autre part, l'effet d'apprentissage aidant, les acteurs régionaux ont su développer, par une maîtrise progressive des outils méthodologiques opératoires, leur capacité de conception et d'élaboration en matière de planification économique et spatiale. On comprend que la Région puisse dès lors, "revendiquer" légitimement la maîtrise d'oeuvre dans la définition autant que la mise en oeuvre de la politique de développement de son espace. La région ne peut plus se contenter comme cela a été jusqu'ici le cas d'une simple "régionalisation" du Plan National de Développement économique et social. Elle veut devenir non -sans raison- et ce, à l'instar des différents départements ministériels, une véritable force de propositions de programmes d'actions et de projets de développement ;

.../...

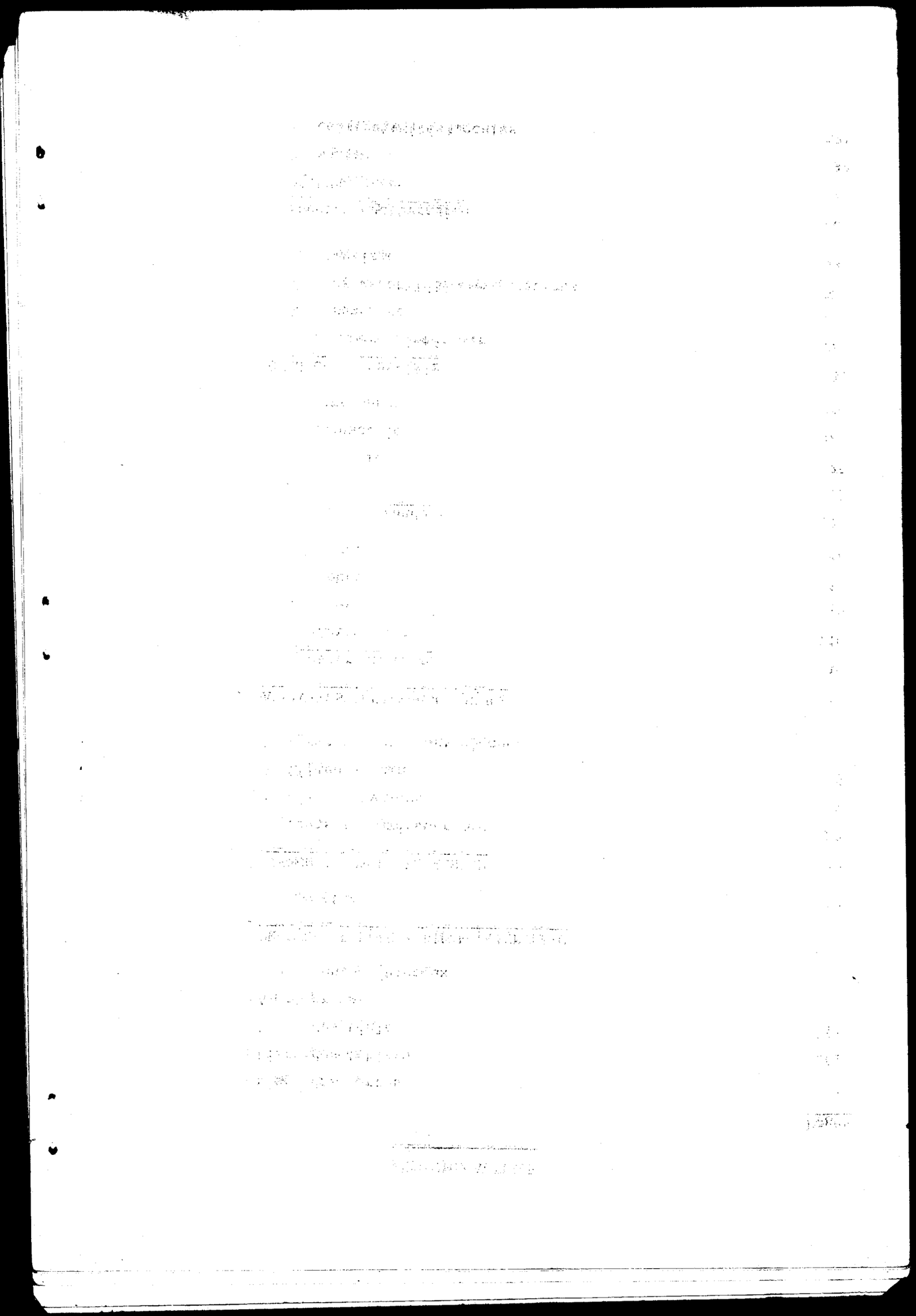

III. FORCES ET FAIBLESSES DE L'ECONOMIE REGIONALE 43

DEUXIEME PARTIE : PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT 49

Introduction 49

Enjeu N° 1 : Maîtrise de l'eau 51

Objectif 1.1. Sécurisation de la production agricole 51

Objectif 1.2. Sauvegarde et amélioration de l'écosystème 62

Objectif 1.3. Production d'énergie électrique 66

Objectif 1.4. Navigabilité du fleuve 68

Enjeu N° 2 : Modernisation des structures de production et de distribution 70

Objectif 2.1. Mise sur pied de structures permettant une impulsion des productions 70

Objectif 2.2. Formation et responsabilisation des producteurs 75

Objectif 2.3. Intégration des activités de production 78

Objectif 2.4. Amélioration des circuits de distribution 80

Objectif 2.5. Articulation recherche - Développement 82

Enjeu N° 3 : Réduction des disparités intra-régionales 86

Objectif 3.1. Développement des activités de production dans le Diéri 87

Objectif 3.2. Redistribution des aménagements au profit de la vallée 90

Objectif 3.3. Désenclavement des zones de production 91

Objectif 3.4. Promotion de pôles de développement et redynamisation de la ville de Saint-Louis 93

Objectif 3.5. Equipement des centres de l'intérieur 98

LISTE DES CARTES

	Pages
1. Carte administrative	0
2. Carte des ressources en eaux souterraines	4 - 5
3. Carte pédologique	4 - 5
4. Carte d'aptitude à l'irrigation	4 - 5
5. Carte des formations végétales	5 - 6
6. Carte des zones éco-géographiques	9 - 10
7. Carte des ressources sylvo-pastorales	17 - 18
8. Carte routière	31 - 32
9. Carte de l'équipement global par communauté rurale	42 - 43

LISTE DES TABLEAUX

	Pages
1. Superficies aménagées en 1986	12
2. Evolution des superficies, productions et rendements des cultures sous pluies et de décrue	13
3. Evolution de la production de riz, tomate et sorgho	14
4. Production en valeur	14
5. Répartition du cheptel par département	16
6. Evolution des productions de viande	17
7. Superficies reboisées et exploitation forestière	23
8. Division administrative	46
9. Population des communes et des communautés rurales	47
10. Evolution de la population selon les différents groupes d'âges.	48

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISES

PRDI	:	Plan régional de Développement intégré
CTP	:	Comité technique permanent
CTR	:	Comité technique régional
SNAT	:	Schéma national d'Aménagement du Territoire
PAML	:	Programme d'Ajustement à moyen et long terme
PDES	:	Plan de Développement économique et social
CSS	:	Compagnie sucrière sénégalaise
SAED	:	Société d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta et de la Vallée du fleuve Sénégal et de la Falémé
IRA	:	Inspection régionale de l'Agriculture
SNTI	:	Société nationale des Tomates industrielles
SOCAS	:	Société des Conserves alimentaires du Sénégal
Ha	:	Hectare
St	:	Stère = 1 quintal
Qx	:	Quintaux
Kg	:	Kilogramme
P_2O_5	:	Oxyde de Potassium
Kw/h	:	Kilowatt/heure
IDIS	:	International Diops Irrigation System
T/j	:	Tonne par jour
OPCE	:	Office des Postes et de la Caisse d'Epagne
MEN	:	Ministère de l'Education natioanle
DRP	:	Direction de la Recherche et de la Planification
CEG	:	Collège d'Enseignement général
CES	:	Collège d'Enseignement secondaire
PEV	:	Programme élargi de Vaccination
OMVS	:	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal

...

PME : Petites et moyennes entreprises

SODISA : Société du Domaine industriel de St-Louis

MPC : Ministère du Plan et de la Coopération

DP/DPR : Direction de la Planification - Division Planification régionale

MW : Mégawatt

GWH : Gigawatt/heure

KV : Kilovolt

MDIA : Ministère du Développement industriel et de l'Art sanat

CNCAS : Caisse nationale de Crédit agricole du Sénégal

NPA : Nouvelle politique industrielle

NPI : Nouvelle politique industrielle

OTAP : Unité type agro-pastoral

PTIP : Programmation triennale glissante des Investissements publics

CCCE : Caisse centrale de Coopération économique

FED : Fonds Européen de Développement

USAID : United States Agency for International Development

KFW : Kreditanstalt für Wiederaufbau - Allemagne Fédérale

BOAD : Banque Ouest Africaine de Développement

FAD : Fonds arabe de Développement

FDS : Fonds saoudien de développement

FAO : Food and Agriculture Organisation

IDA : International Development Agency

BIRD : Banque internationale pour la Reconstitution et le Développement

ACDI : Agence canadienne pour le Développement international.

BADEA : Banque arabe pour le Développement économique de l'Afrique

FAC : Fonds d'Aide et de Coopération

GTZ : Coopération technique allemande

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

UNSO :

BAD : Banque Africaine de Développement

PARIBAS:

...

Tableau résumé des données de base et indicateurs de la Région de Saint-Louis en 1985

Libellé	Valeur	Unité	Part dans le Sénégal en %	Sénégal
Superficie	44.127	Km^2	22,43	196.722
Population totale	651.000	Hbts	10,00	6.547.000
" rurale	474.800	"	11,90	3.986.000
" urbaine	176.200	"	6,90	2.561.000
Taux de ruralité	73	%	-	60,90
Taux d'urbanisation	27	%	-	39,10
Densité de la population	14,70	$Hbts/Km^2$	-	33,30
Taux de croissance depuis 1976	2,9	%	-	2,9
Superficie cultivable	-	-	-	-
" cultivée (1986)	101.200	ha	4,5	2.270.000
Productions agricoles				
Tomates	26.500	Tonnes	-	-
Mil/sorgho	14.800	"	1,60	911.000
Riz	77.200	"	51,80	149.000
Maïs	1.100	"	1,00	137.000
Arachide	380	"	0,10	519.000
Maïs/sorgho (SAED)	8.000	"	-	-
Niébé	1.830	"	1,90	96.000
Canne à sucre	750.000	"	100,00	750.000
Elevage				
Bovins	480.400	Têtes	17,70	2.720.000
Ovins-caprins	842.500	"	16,00	5.278.000
Asins	18.400	"	-	-
Equins	11.500	"	-	-
Camelins	350	"	-	-
Volaille	3.966.000	"	-	-

.../...

Tableau résumé des données de base et indicateurs de la Région de Saint-Louis en 1985 (Suite)

Libellé	Valeur	Unité	Part dans le Sénégal en %	Sénégal
Réseau routier total	2.068	km	15,70	13.195
Routes bitumées	633	"	16,30	3.870
Routes latéritiques	1.435	"	15,40	9.325
Réseau ferroviaire	33	"	-	-
Nombre d'aérodromes	4	u	-	-
Nombre de bureaux de postes	25	"	-	-
Nombre d'hôtels	9	"	-	-
Nombre de campements	2	"	-	-
Equipements sanitaires				
Hôpitaux	3	u	18,80	16
Centres de santé	4	"	8,50	47
Maternités rurales + PMI	30	"	6,20	487
Cases de santé	93	"	7,20	1.301
Service d'hygiène	1	"	12,50	8
Pharmacies	6	"	-	-
Postes de santé	98	"	16,90	579
Education				
Population scolarisable (7-12)	109.200*	élèves	-	-
Population scolarisée	49.850	"	8,80	567.059
Taux brut de scolarisation	44,5	%	-	53,6
Ecoles élémentaires	275	u	12,20	2.247
Etablissements moyens	17	"	8,60	197
Lycées	5	"	12,80	39
Ecoles professionnelles	3	"	-	-

* Chiffres de la situation économique du Sénégal.

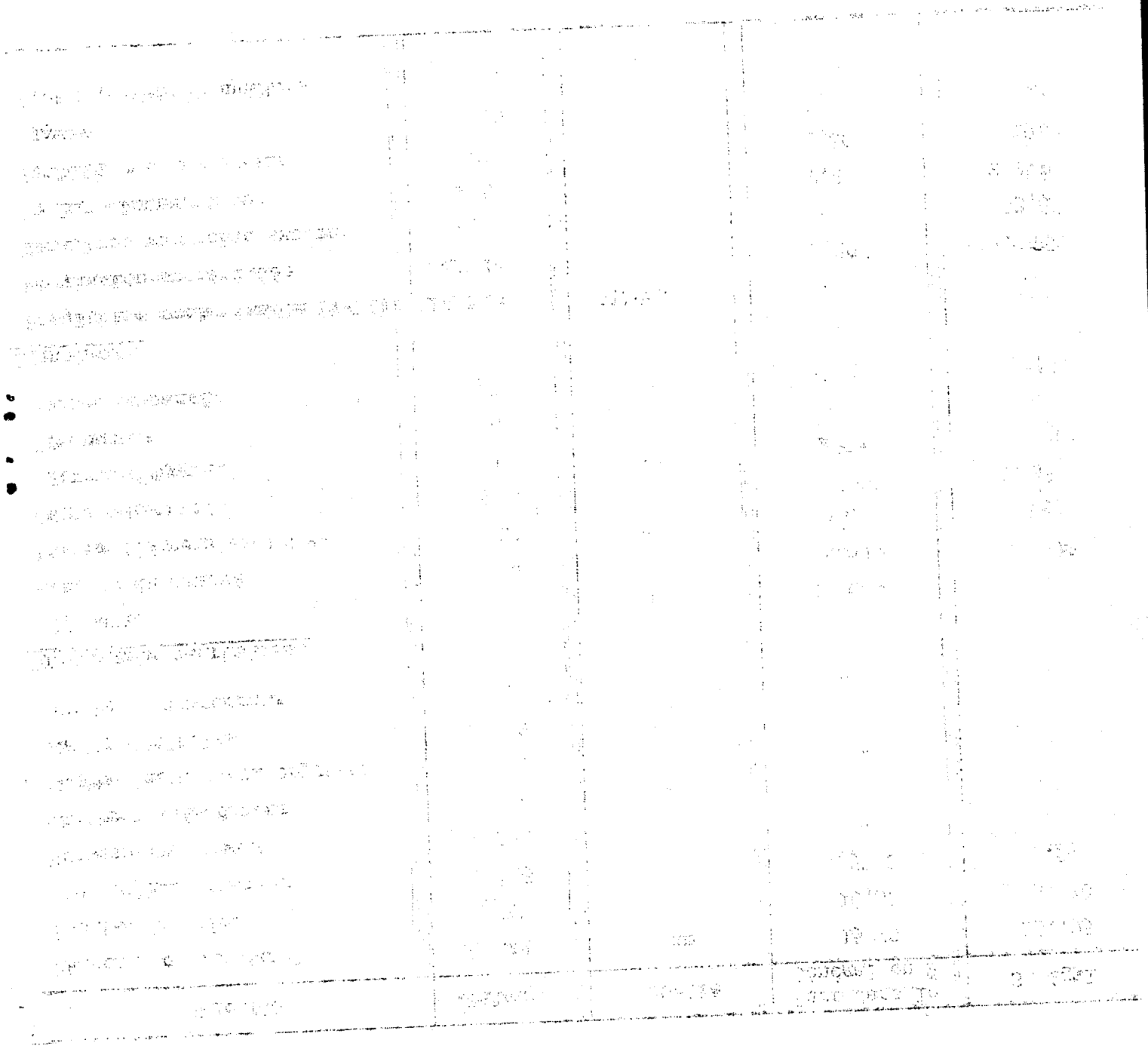

REGION DE SAINT-LOUIS

CARTE ADMINISTRATIVE

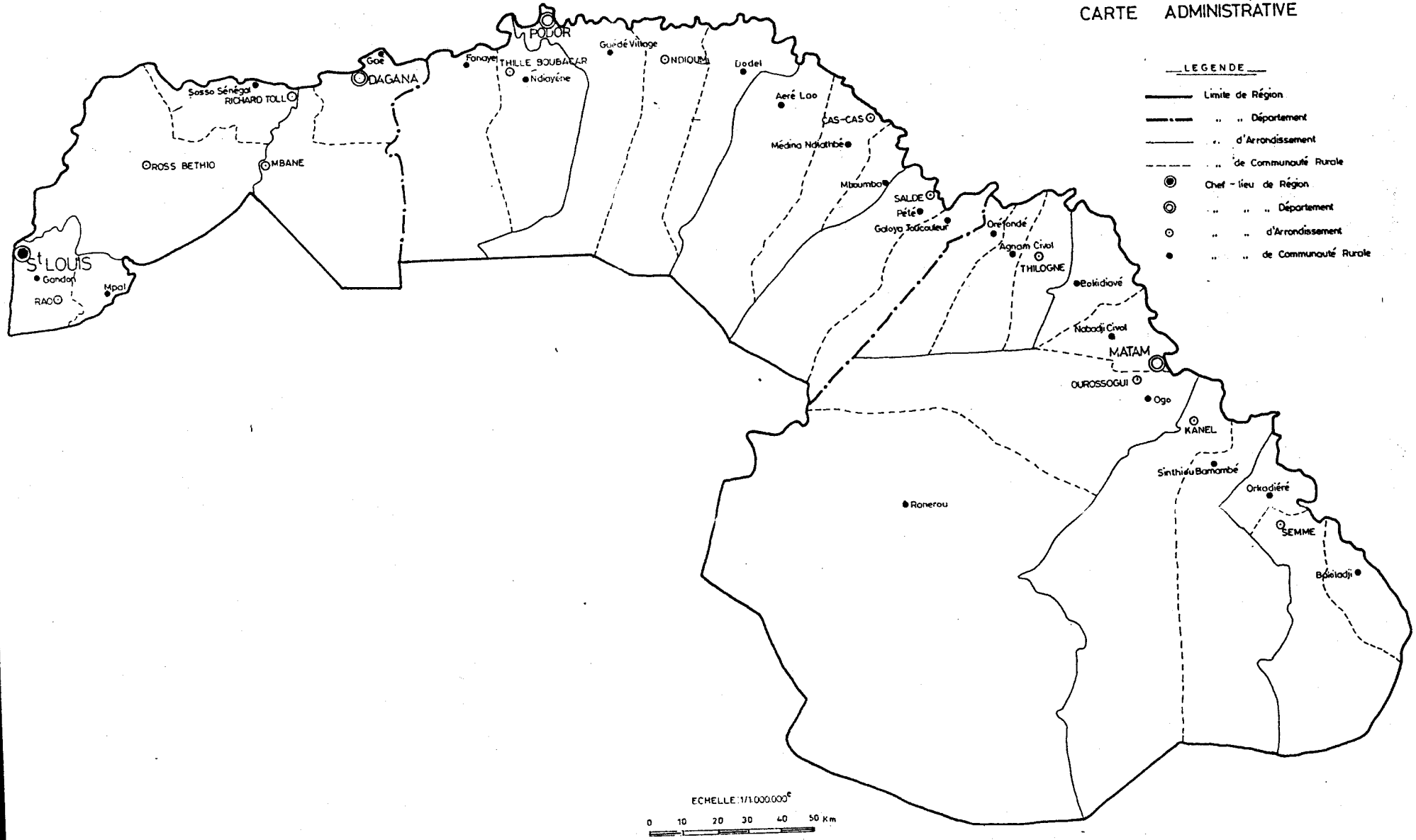

PREMIERE PARTIE : BILAN-DIAGNOSTIC

INTRODUCTION

La région de Saint-Louis englobe pratiquement tout le Nord du Territoire National et borde le fleuve Sénégal surtout dans sa moyenne vallée et son delta. A ce titre et en fonction des ressources que lui confère ce cours d'eau, elle occupe une position stratégique dans l'espace économique sénégalais. Cette importance pourra être perçue au niveau des ressources naturelles qui font de la région un écosystème privilégié (immense réservoir d'eau douce, voie d'eau navigable, sols fertiles), des investissements réalisés ou prévus (barrages, digues, canaux, réseaux d'adduction d'eau, grandes superficies aménagées et irriguées), et enfin des espoirs nationaux placés en elle (contribution décisive à l'autosuffisance alimentaire et énergétique, etc...)

Il convient de préciser aussi que l'importance économique de cette région dépasse le cadre purement national et s'inscrit dans le programme de l'OMVS.

Il y a lieu dès lors de mettre en place une planification spatiale et économique intégrée pour la valorisation optimale et équilibrée des ressources.

C'est là l'objectif ambitieux visé par le PRDI dont le présent constat de situation constitue la première phase.

.../...

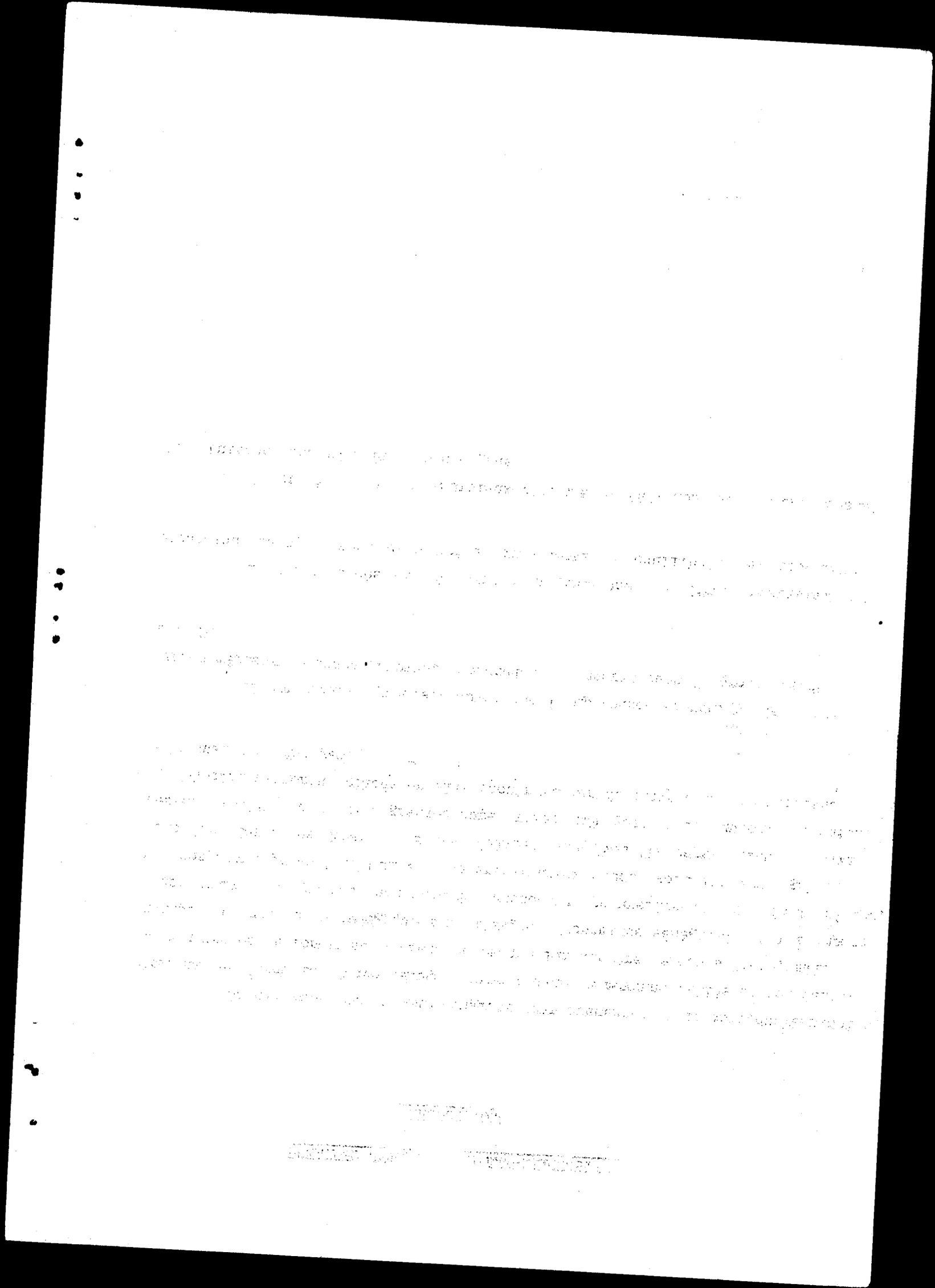

I - PRESENTATION DE LA REGION

1. Division administrative

Avec une superficie de 44.127 km^2, la région de Saint-Louis occupe 22,4 % du territoire national et constitue la deuxième région du pays après Tambacounda. Elle comprend 3 départements, 11 arrondissements, 28 communautés rurales et 5 communes (voir Annexe 1).

Matam est le département le plus étendu avec 25.093 km^2 (soit 57 % du total régional), suivi de Podor avec 12.947 km^2 (soit 29 %) et de Dagana avec 6.087 km^2 (soit 14 %).

La région de Saint-Louis est influencée dans son ensemble par la conjugaison de deux facteurs qui sont sa situation géographique et l'existence du fleuve et de ses défluents. A cela s'ajoute aussi le facteur orohydrographique qui distingue une vallée alluviale (Walo) au Nord liée d'ailleurs à la présence du fleuve et un plateau relativement homogène (Diéri).

2. Le milieu physique

2.1 Le climat et les ressources en eau

Le climat

La région de Saint-Louis comme l'ensemble du Sénégal septentrional appartient au climat sahélien caractérisé par une saison des pluies (Juin Juillet à Septembre - début Octobre) dont le déficit pluviométrique est quasi chronique et une longue saison sèche allant de Novembre à Juin. On distingue deux régions climatiques: la zone côtière de tendance maritime qui intéresse la partie occidentale jusqu'au lac de Guiers et la zone continentale qui s'étend sur le reste de la région.

En saison sèche, l'alizé maritime, frais et humide souffle principalement sur la région côtière, tandis que l'alizé continental et l'harmattan (chauds et désséchants) règnent sur les régions intérieures.

En hivernage par contre, c'est la mousson chaude et humide qui domine et qui est à l'origine des pluies.

.../...

Comme nous l'avons dit plus haut, les précipitations ne tombent que sur une courte période et en faibles quantités, puisqu'elles sont inférieures à 250 mm dans les départements de Dagana et de Podor et varient entre 300 et 400 mm dans celui de Matam. Leur répartition est irrégulière durant l'hivernage et très variable d'une année à l'autre.

Les températures moyennes annuelles sont élevées avec des maxima en hivernage et des minima entre Novembre et Février (cf. Tableau ci-dessous).

TEMPERATURES ET AMPLITUDES MOYENNES EN ° C

Station	Température annuelle moyenne	Amplitude annuelle moyenne	Amplitude diurne moyenne
Podor	28,4 ° C	9 ° C	15 ° C
Saint-Louis	24,8 ° C	6,7	7,8

Source : P. Michel 1973

Aussi l'évaporation et l'évapotranspiration sont-elles fortes : évapotranspiration entre 1.500 et 2.500 mm par an. Ce qui réduit gravement l'efficacité des précipitations dont le déficit permanent rend les cultures sous pluies plus aléatoires. Aussi les autres ressources en eaux constituent-elles aujourd'hui les seuls recours possibles pour la survie des populations et leurs activités.

Les ressources en eau

Elles comprennent essentiellement les eaux de surface et les eaux souterraines contenues dans les différentes formations géologiques.

a) Les eaux de surface

Elles sont constituées principalement par le système du Fleuve Sénégal et les mares temporaires qui se forment en hivernage à l'intérieur du Diéri.
Le système du Fleuve Sénégal joue un rôle très important au niveau de l'agriculture, de l'élevage et celui de l'approvisionnement en eau des habitants et des populations de Dakar. Il comprend le Fleuve proprement dit, le marigot du Doué (dans la moyenne vallée) et les défluents que sont le lac de Guiers, et les différents marigots du Delta (Djeuss, Gorom, Lampsar, etc...). Le fleuve a un régime de type tropical (avec hautes eaux de juillet à octobre et basses eaux de novembre à juin), caractérisé par une irrégularité interannuelle des crues et la remontée de la langue salée jusqu'aux abords de Diama.

.../...

b) Les nappes souterraines

La région de Saint-Louis appartient au Bassin Sédimentaire Sénégalo-Mauritanien caractérisé par d'importantes ressources souterraines, essentiellement le Maestrichtien (secondaire) et les nappes aquifères du tertiaire et du quaternaire.

Le Maestrichtien qui intéresse aussi la majeure partie du territoire sénégalais est la nappe la plus importante des formations aquifères. Son débit est puissant mais il est salé dans la partie Ouest de la région jusqu'à la hauteur de Thillé-Boubacar sur la vallée et du lac de Guiers dans les régions intérieures.

Les nappes du tertiaire intéressent surtout le Diéri. Les nappes quaternaires comprennent principalement la nappe alluviale de la vallée et les lentilles d'eau douce des formations dunaires. Ces aquifères ont des débits généralement faibles et sont salées au niveau du delta.

2.2 Les sols

L'étude pédologique met en évidence 3 catégories de sols correspondant aux 3 grands ensembles qui forment la région, à savoir :

- les sols sableux dans le Diéri
- les sols hydromorphes dans la vallée et au lac de Guiers
- les sols halomorphes (salés) dans le delta.

Les sols sableux (subarides et ferrugineux tropicaux) ont un intérêt économique réduit du fait de leur forte dégradation due à la sécheresse et à l'érosion éolienne. De plus, le manque d'eau caractérise le Diéri et constitue la principale contrainte à la mise en valeur de ses terres.

Les sols hydromorphes, par leur nature et la proximité de l'eau constituent actuellement les terres les plus recherchées pour les différentes actions de mise en valeur de la région (culture de décrue, riziculture et polyculture irriguées).

Quant aux sols halomorphes, ils couvrent les parties basses du delta et les cuvettes. Après dessalement, ils peuvent être d'un grand intérêt agronomique notamment pour la riziculture.

.../...

RÉGION DE SAINT-LOUIS

RESSOURCES EN EAUX SOUTERRAINES

CARTE HYDROCHIMIQUE DES NAPPES PHREATIQUES

(Qualité chimique de l'eau de la première nappe sous le sol)

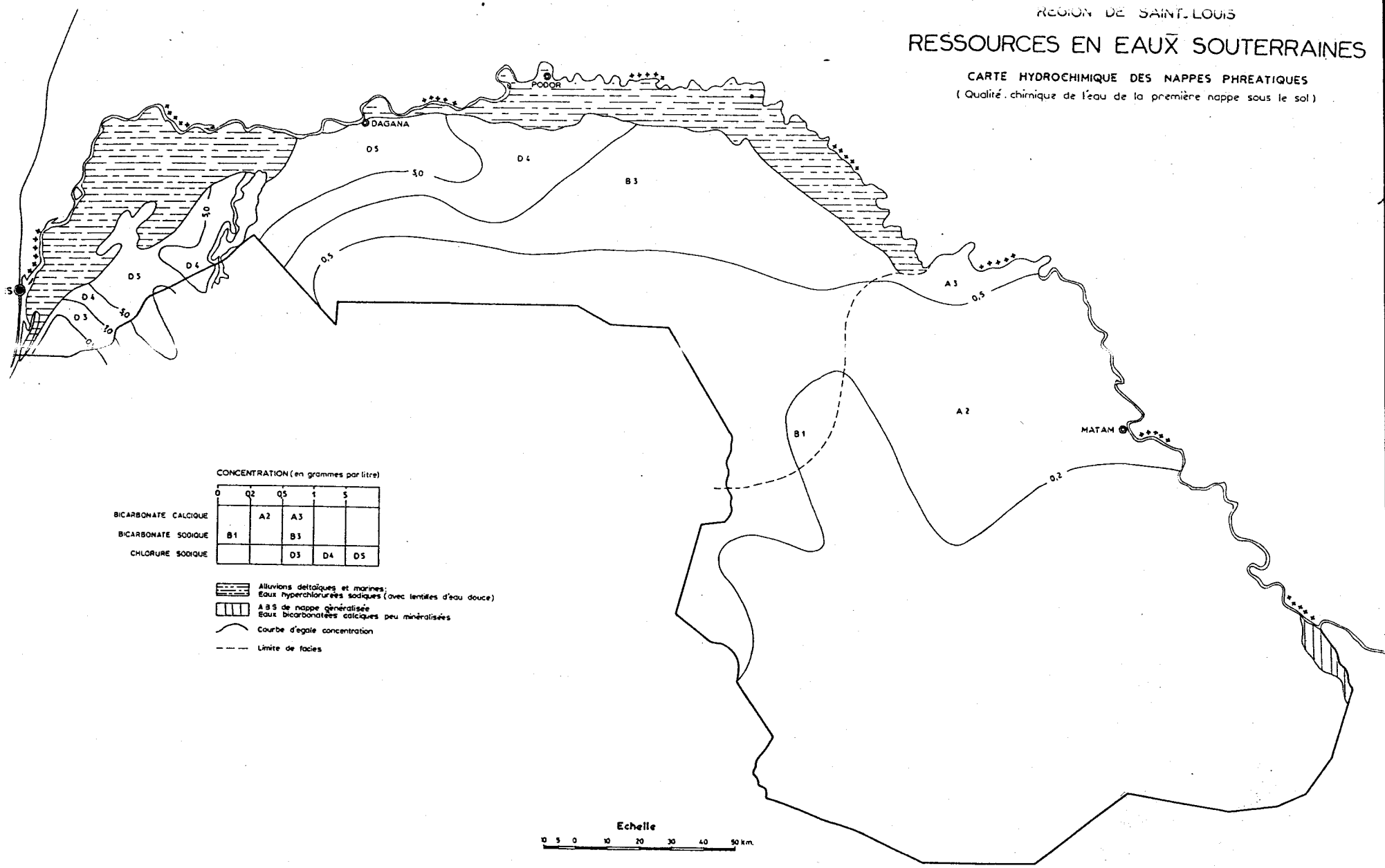

REGION DE SAINT-LOUIS

CARTE PEDOLOGIQUE

Echelle : 1/1000000

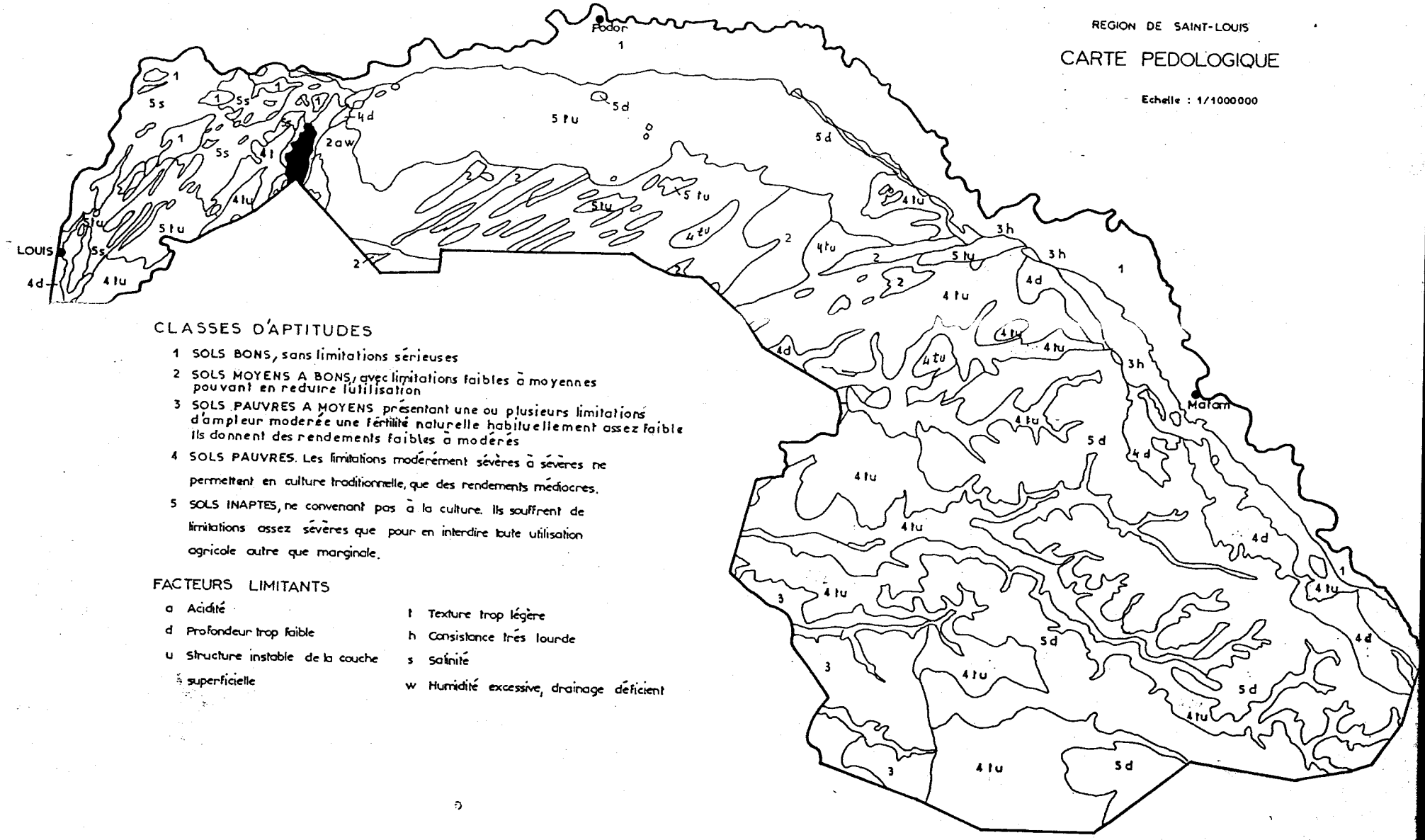

CLASSES D'APTITUDES

1 SOLS BONS, sans limitations sérieuses

2 SOLS MOYENS A BONS, avec limitations faibles à moyennes pouvant en réduire l'utilisation

3 SOLS PAUVRES A MOYENS présentant une ou plusieurs limitations d'ampleur modérée une fertilité naturelle habituellement assez faible ils donnent des rendements faibles à modérés

4 SOLS PAUVRES. Les limitations modérément sévères à sévères ne permettent en culture traditionnelle, que des rendements médiocres.

5 SOLS INAPTES, ne convenant pas à la culture. Ils souffrent de limitations assez sévères que pour en interdire toute utilisation agricole autre que marginale.

FACTEURS LIMITANTS

a Acidité

d Profondeur trop faible

u Structure instable de la couche superficielle

t Texture trop légère

h Consistance très lourde

s Salinité

w Humidité excessive, drainage déficient

REGION DE SAINT-LOUIS

CARTE D'APTITUDE A L'IRRIGATION

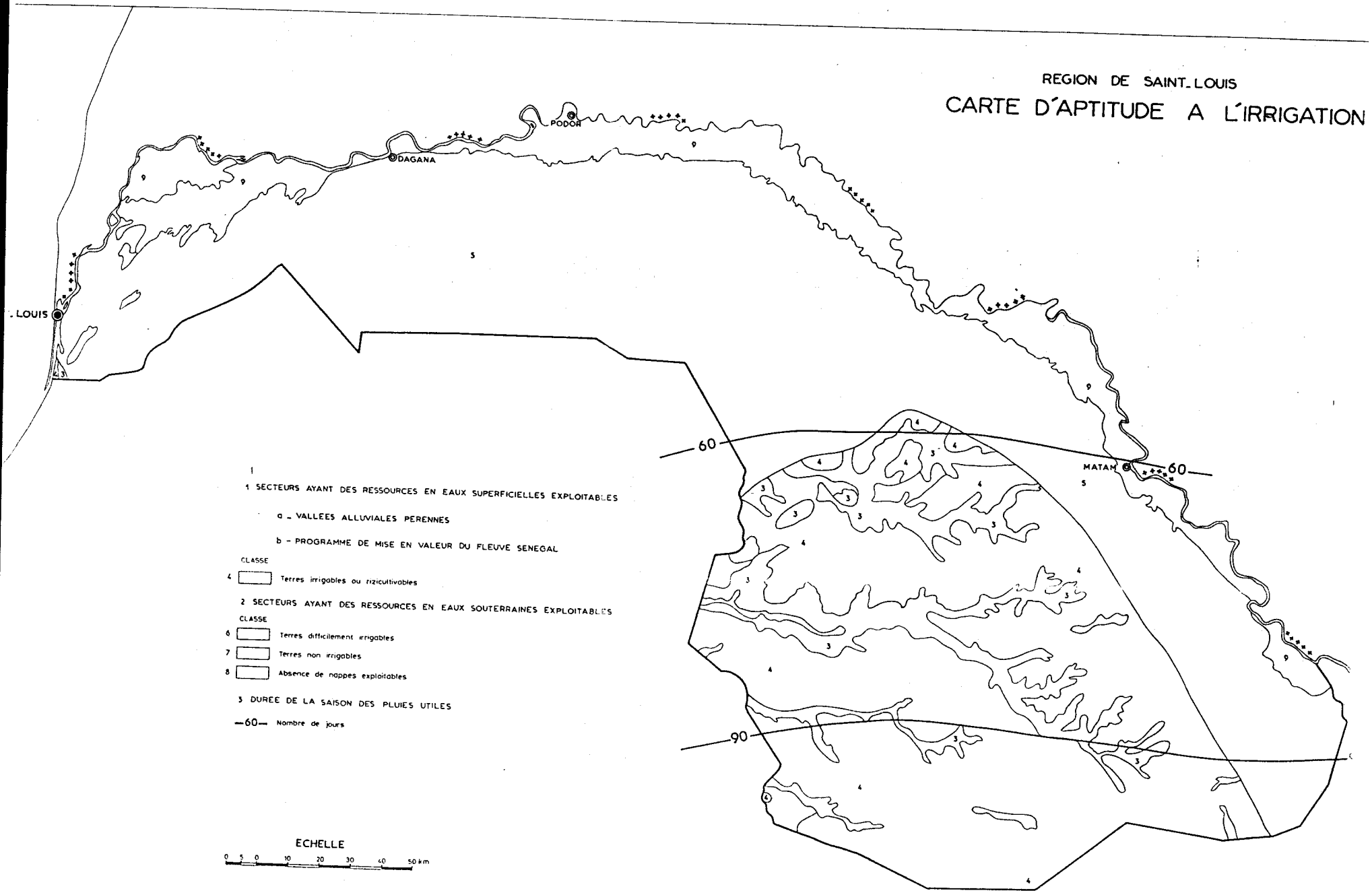

REGION DE SAINT-LOUIS

CARTE DES FORMATIONS VEGETALES

Echelle : 1/1000000

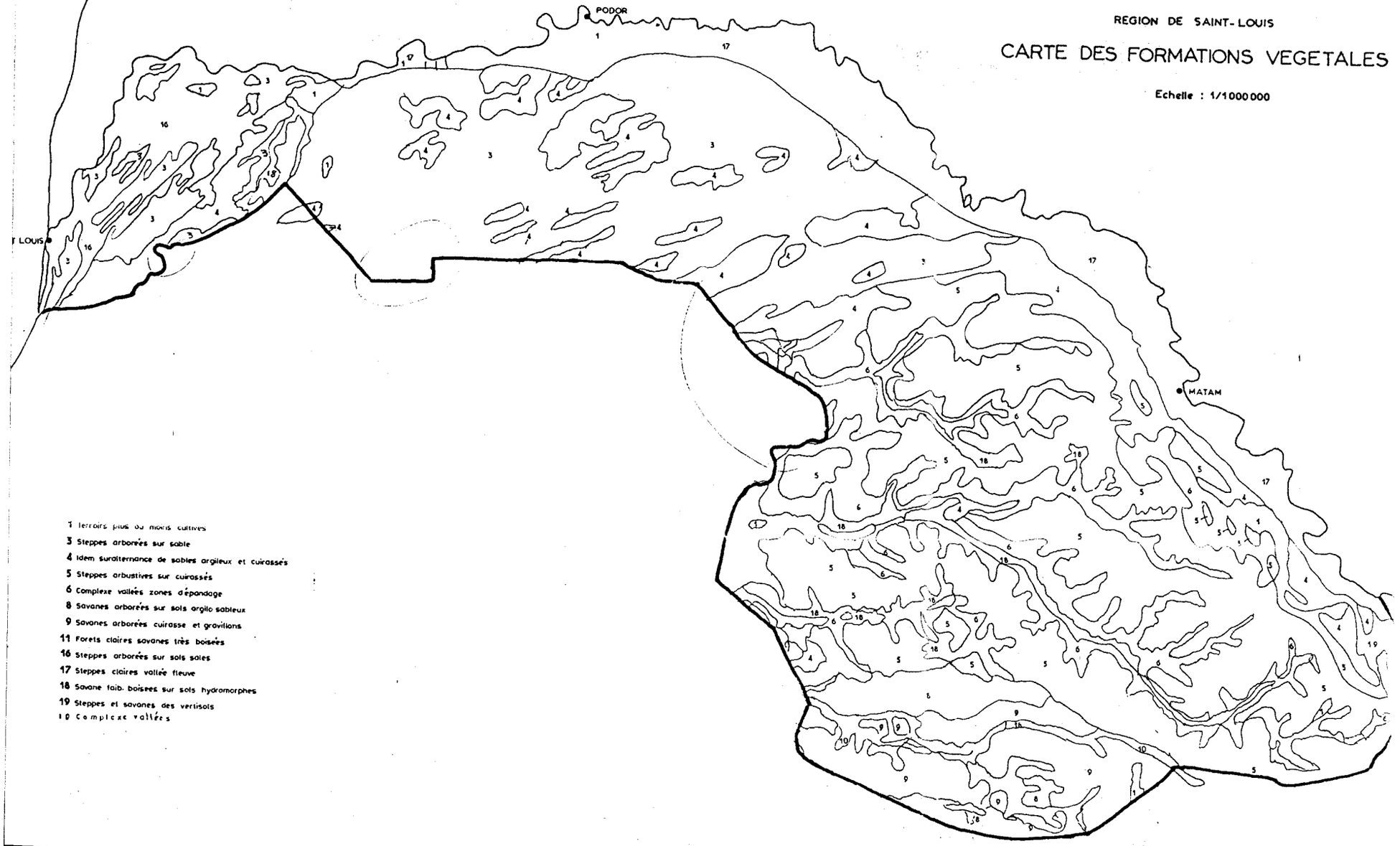

1 Terroirs plus ou moins cultivés
3 Steppes arborées sur sable
4 Idem suralternance de sables argileux et cuirassés
5 Steppes arbustives sur cuirassés
6 Complexe vallées zones d'épandage
8 Savanes arborées sur sols argilo sableux
9 Savanes arborées cuirasse et gravillons
11 Forets claires savanes très boisées
16 Steppes arborées sur sols solés
17 Steppes claires vallée fleuve
18 Savane faib. boisées sur sols hydromorphes
19 Steppes et savanes des vertisols
10 Complexe vallées

palement du fait de la sécheresse. C'est ce qui explique les nombreux départs notamment au sein des hommes valides, particulièrement au niveau de la moyenne vallée.

3.2 Les caractéristiques socio-économiques et socio-culturelles

Les principales ethnies qui forment la population de la région de Saint-Louis sont les Toucouleurs (48,2 %), les Wolofs (27,7 %), les Peulhs (14,2 %), les Maures (4,1 %), les Soninké (2,8 %) et autres 3,0 %.

Les Toucouleurs résident principalement dans les départements de Matam et de Podor où ils forment respectivement 80,6 et 67,2 % de la population. Ils sont essentiellement agriculteurs mais pratiquent accèssoirement l'élevage. En outre, l'émigration malgré ses méfaits leur apporte beaucoup de ressources financières.

Les Wolofs vivent principalement dans le département de Dagana où ils constituent la majorité de la population et se livrent pratiquement aux mêmes activités que les Toucouleurs. Ils sont toutefois moins touchés par la migration et leurs mouvements se font surtout en direction des autres régions du pays et de la Mauritanie.

Quant aux Peulhs, ils sont essentiellement des éleveurs et vivent surtout dans le Diéri. Cette activité imprègne pratiquement toute leur vie et motive leurs transhumances entre le Diéri et les zones inondables. C'est en outre, le groupe le moins touché par les influences extérieures.

Les Maures se trouvent dans le département de Dagana et dans les villes de la vallée. Ils sont commerçants, éleveurs ou pêcheurs ou accèssoirement cultivateurs. Ils vivent généralement dans des campements dispersés dans le Diéri, le Walo et le long du Littoral.

Les Soninké vivent principalement dans le département de Matam et se livrent pratiquement aux mêmes activités que les Toucouleurs. Comme ces derniers, ils sont particulièrement affectés par l'émigration qui contribue pour beaucoup aux ressources financières locales.

.../...

4. Les zones écogéographiques

L'étude des paramètres exposés dans les deux paragraphes précédents met en évidence 5 zones sensiblement homogènes mais différentes les unes des autres :

- la vallée alluviale
- le delta
- le lac de Guiers
- le Diéri
- et la Grande Côte.

La vallée alluviale recèle des ressources naturelles intéressantes (eau, sols, bois).

En effet c'est là que passe le fleuve ramifié en plusieurs bras, apportant la crue source de vie des écosystèmes et des activités. C'est également là où se trouvent les terres les plus fertiles notamment les sols hydromorphes et les lambeaux de forêts encore exploitables. Il s'agit néanmoins d'un milieu fragile et dégradé. Fragile en raison de sa dépendance très étroite vis à vis de la crue qui est irrégulière et déficitaire depuis plusieurs années. Dégradé par l'action anthropique, la sécheresse et l'absence quasi-permanente de crue.

Aussi, la maîtrise de l'eau est-elle nécessaire pour la mise en valeur de cette zone et pour la sauvegarde et la régénération des écosystèmes naturels et humains.

Le delta est le prolongement naturel de la vallée et lui est apparenté sur plusieurs points (importance des cours d'eau pérennes, nombreuses cuvettes inondables, sols argileux favorables à la riziculture, etc...). Il s'en différencie cependant par son ouverture plus large, par son relief plat entrecoupé de dunes et de surfaces pénéplanées, par la présence du sel dans les sols et dans l'eau durant plusieurs mois de l'année, enfin par la prédominance des steppes ayant des formations halophytes (plantes vivant sur les sols salés).

Le lac de Guiers est un important réservoir d'eau douce dont les abords évoquent le paysage de la vallée. Ici, la zone inondable par la crue est plus étroite, avec un profil plus régulier et des sols hydromorphes contenant une proportion de sables plus importante. Aussi les terres se prêtent-elles mieux au maraîchage et à la polyculture sous réserve de drainage visant à réduire la concentration de sel.

.../...

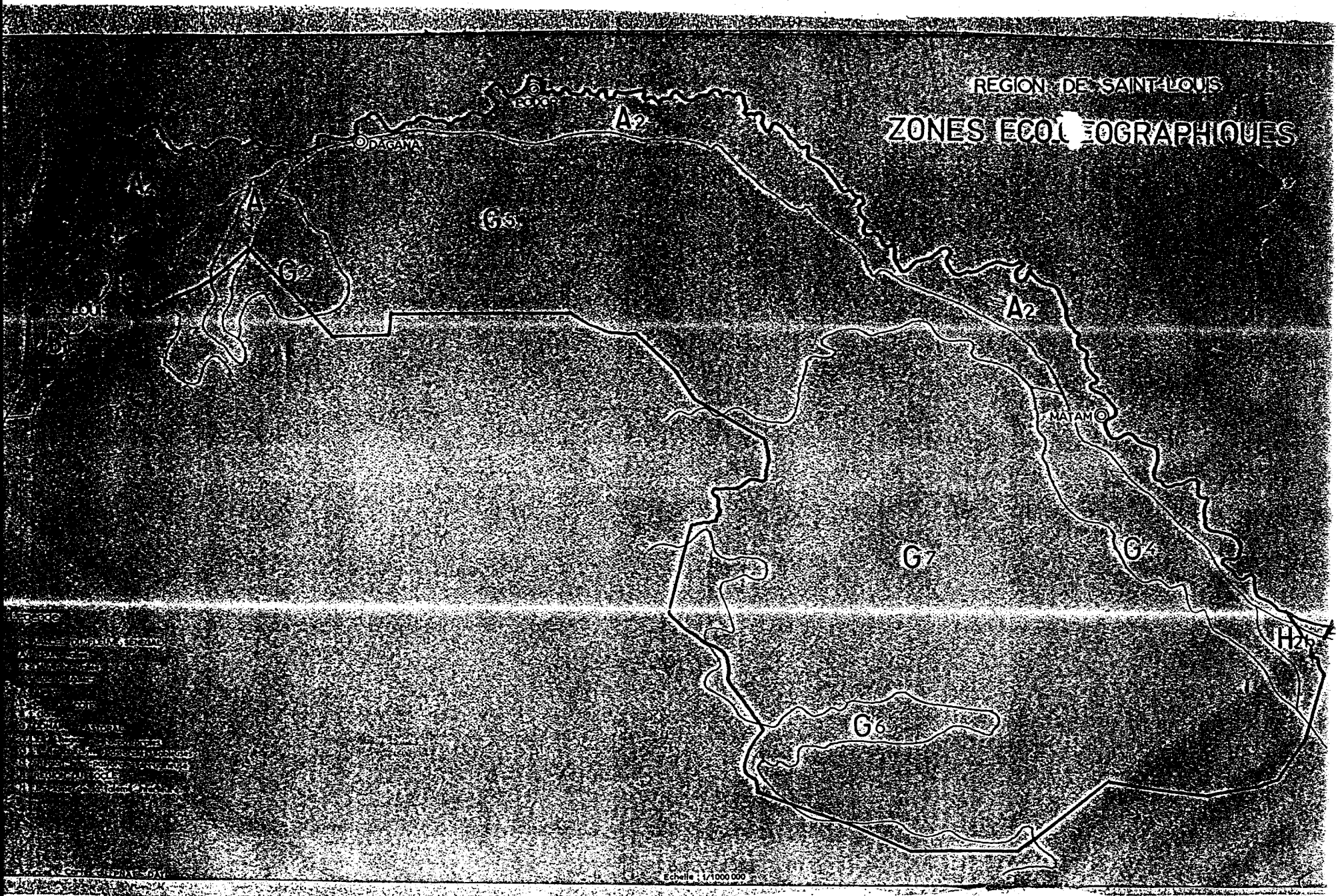
REGION DE SAINT-LOUIS
ZONES ECOGRAPHIQUES
A2
A
Gs
G2
A2
MATAM
G7
G4
H2b
G6
Echelle 1/1000 000

Le Diéri regroupe les vastes étendues sableuses qui bordent la vallée et le lac de Guiers. Sa végétation, constituée essentiellement de steppes aux formations herbacées denses, est très dégradée, exposant dangereusement à l'érosion le potentiel pédologique déjà pauvre et fragile. Privé de ressources en eaux superficielles pérennes, il recèle néanmoins des nappes souterraines intéressantes, mais à des profondeurs difficilement accessibles (le Maestrichtien).

La Grande Côte : C'est la zone du Gandiolais qui présente toutes les caractéristiques des Niayes avec la présence d'un littoral, des dépressions et d'une végétation sur dunes. On note par ailleurs sa situation géographique privilégiée, ses conditions climatiques exceptionnelles et typiques permettant la production de légumes des régions tempérées et de certaines espèces fruitières.

On peut retenir que la région de Saint-Louis présente un milieu difficile et dégradé mais elle recèle d'énormes potentialités hydrauliques et pédologiques notamment dans le Walo ; toutefois le Diéri présente des possibilités certaines surtout en ce qui concerne le développement pastoral.

II - ACTIVITES SOCIO-ECONOMIQUES

A. Secteur primaire

1. Agriculture

Le système de production dans ce sous-secteur se résume aux cultures sous pluies, aux cultures irriguées, à celles de décrue et au maraîchage.

Les cultures sous pluies

Elles sont pratiquées dans le Diéri. Les espèces cultivées sont en général le mil, le Souna, le Sorgho, le Niébé, le Béref, le maïs et de moins en moins l'arachide car les précipitations obtenues depuis 1970 ne sont pas encourageantes.

Les cultures de décrue

Elles concernent essentiellement le sorgho avec parfois du niébé, du maïs et de la patate douce sur sols hollaldé.

L'inégalité des crues a engendré une forte diminution des superficies qui passent d'une moyenne annuelle de 100.000 ha à 15.000 ha seulement avec des rendements très faibles.

.../...

Les cultures irriguées

Elles sont localisées :

- dans la délégation de Dagana avec le riz d'hivernage, la tomate de contre-saison froide et la canne à sucre dans les périmètres de la C.S.S. ;

- dans la délégation de Podor avec le riz d'hivernage, le riz de contre-saison chaude, le maïs d'hivernage, la tomate de contre-saison froide, le maïs de contre-saison froide et le maraîchage ;

- dans la délégation de Matam avec en hivernage le riz, le maïs et le sorgho et en contre-saison froide le maïs, le maraîchage et le sorgho.

Les cultures maraîchères

Elles sont pratiquées depuis longtemps dans le Gandiolais et se développent de plus en plus dans le Delta et la Vallée du Fleuve Sénégal.

Acteurs

Pour développer les activités agricoles, 29 coopératives et 471 sections villageoises existent dans la région. Elles regroupent 70.463 adhérents. S'y ajoutent les groupements de producteurs et les groupements d'intérêt économique qui sont de plus en plus nombreux.

Les deux objectifs visés dans la mise en place de ces structures sont les suivants :

- un impératif de rentabilité économique
- une exigence de solidarité devant le crédit.

En plus de ces acteurs, il existe la Société d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta et des Vallées du Sénégal et de la Falémé (SAED) créée depuis 1965 et érigée en Société Nationale depuis Octobre 1981.

.../...

Les objectifs physiques qu'elle vise sont :

- l'extension des surfaces aménagées
- la poursuite et l'amélioration de l'intensité culturale
- l'accroissement des productions agricoles.

Avec la mise en service des barrages de Diama, Manantali et la construction de la digue sur la rive droite du fleuve, un potentiel de 240.000 ha sera exploitable pour permettre entre autres, à la SAED d'atteindre les objectifs qui lui sont assignés.

Au 30 Juin 1986, 25.470 ha seulement sont exploités par la SAED (10,6 % du potentiel existant) soit 12.870 ha dans la délégation de Dagana, 7.600 ha dans celle de Podor et 5.000 ha dans celle de Matam. A ce chiffre s'ajoutent les terres mises en valeur par la C.S.S., la SOCAS et par certains ONG (voir tableau suivant).

Département Superficie (ha)	Matam	Podor	Dagana	Total
- Aménagement SAED	5.000	7.600	12.870	25.470
- Aménagement hors SAED	34	83	8.650	8.767
T O T A L	5.034	7.683	21.520	34.237

Source : S.A.E.D.

.../...

Evolution de la production

Tableau 2 : Evolution des superficies, des productions et des rendements des cultures sous pluies et celles de décrue

Campagnes / Spéculations		1980/1981	1981/1982	1982/1983	1983/1984	1984/1985	1985/1986
Arachide	S	3.780	3.942	-	7.570	4.200	496
	P	1.755	3.645	-	-	-	384
	R	0,46	0,92	-	-	-	0,77
Mil Souna	S	53.183	56.308	46.288	12.450	3.780	13.664
	P	13.206	26.675	8.163	2.980	294	6.688
	R	0,25	0,47	0,18	0,24	0,08	0,49
Sorgho	S	12.231	41.009	24.154	21.335	1.224	26.474
	P	4.229	22.068	9.263	8.038	327	8.113
	R	0,35	0,54	0,38	0,27	0,27	0,31
Maïs	S	-	8.061	11.172	4.175	-	9.517
	P	-	4.877	4.577	2.230	1.110	1.130
	R	-	0,61	0,41	0,53	-	0,12
Niébé	S	6.755	9.370	6.312	4.862	1.250	5.132
	P	1.835	2.947	1.066	470	-	1.829
	R	0,27	0,31	0,17	0,10	-	0,36
Patate douce	S	-	1.194	741	330	-	1.110
	P	-	1.907	1.175	670	-	-
	R	-	1,6	1,6	2,0	-	-
Béref	S	5.035	4.787	-	-	-	10.566
	P	1.384	1.167	-	-	-	3.556
	R	0,28	0,24	-	-	-	0,34

Source IRA de Saint-Louis

Le tableau ci-dessus montre qu'à part le béref, toutes les spéculations ont vu leur superficie, leur production et leur rendement s'accroître entre 1980/81 et 1981/82 puis décroître de 1982/83 à 1984/85 pour s'accroître de nouveau en 1985/86 sans jamais atteindre la situation de 1981/82 en général.

.../...

Ceci traduit la corrélation qui existe entre ces cultures et le cycle pluviométrique et laisse entrevoir le fait que le béref, moins exigeant en eau, s'implante de plus en plus surtout dans les départements de Podor et Dagana.

Evolution de la production de riz, tomate et sorgho

Tableau 3

Campagnes agricoles	RIZ PADDY					TOMATE (T)	MAIS SORGHO (T)	CANNE A SUCRE (T)
	surf. récol. (ha)	Prod. total	Rende Kg/ha	Commer°	Taux comm(%)			
1977-78	3.400	13.400	3.941	6.180	46	15.600	220	-
1978-79	7.600	27.000	3.553	12.380	46	11.000	1.470	367.000
1979-80	7.950	33.500	4.214	11.370	34	18.150	3.640	-
1980-81	7.940	32.800	4.131	9.575	29	13.100	2.350	473.000
1981-82	8.700	38.600	4.437	12.080	31	13.470	2.760	563.000
1982-83	12.400	54.300	4.379	18.930	35	21.600	3.520	628.000
1983-84	15.200	75.300	4.954	22.525	30	20.000	4.700	570.000
1984-85	19.335	77.188	3.992	15.000	19	26.473	8.040	750.000
1985-86	16.000	75.684	4.700	25.000	33	-		-

Source : S.A.E.D.

Suivant le tableau ci-dessus, nous observons pour le riz paddy et la tomate une fluctuation des productions de 1977-78 à 1980-81 suivie d'une croissance nette de 1981-82 à 1984-85. Quant au maïs et au sorgho, le cumul de leurs productions connaît une croissance régulière de 1977-78 à 1984-85 avec une légère baisse en 1980-81. En ce qui concerne la canne à sucre, la baisse de la production est observée en 1983-84.

Cette baisse est due à la faible pluviométrie enregistrée durant la même année et qui a hypothéqué les rendements.

Production en valeur

Tableau 4 : 1985-86

Spéculation	Arachide	Mil	Riz	Maïs
Production (T)	384	6.688	75.684	1.130
P.V (FCFA/Kg)	90	70	85	70
Valeurs (millions)	34,56	468,16	6.433,14	79,1

Source : SAED et IRA St-Louis

.../...

La production agricole en valeur de la région telle que représentée dans le tableau ci-dessus est partielle car ne prenant en compte que les cultures dont la production et le prix aux producteurs sont connus. Des produits importants comme la tomate, le sorgho, le béref, le niébé, les produits maraîchers, etc... ne sont pas valorisés parce que souvent les variables (poids, prix) qui les concernent ne sont pas disponibles.

Pour ce qui est de la commercialisation du Paddy, le tableau n°3 nous montre que le taux obtenu à la SAED n'a jamais atteint les 50 % entre la période 1977 et 1986. Cette faiblesse de taux s'explique d'une part par la position frontalière de la région qui favorise la fraude et d'autre part, par le nombre très important de décortiqueurs privés qui s'y trouvent (142 en Février 1985).

Contraintes

Les principales contraintes de ce sous-secteur résident dans le facteur pluviométrique. En effet, ce déficit pluviométrique a eu pour conséquences :

- concernant les cultures sous-pluies
  - . une réduction constante des superficies emblavées
  - . une production agricole aléatoire
  - . des rendements faibles et irréguliers.

Les cultures sous pluies souffrent aussi des problèmes d'approvisionnement en semences et de celui lié aux débouchés des produits agricoles.

- Pour les cultures de décrue :

  Elles ont été rendues aléatoires par
  - . l'irrégularité des crues
  - . la présence de nombreux déprédateurs
  - . les écarts importants de température entre Décembre et Mars

- Pour les cultures irriguées, on notera :
  - . les problèmes liés à la défectuosité des aménagements
  - . les difficultés liées à l'approvisionnement en facteurs de production et en intrants
  - . les prix au producteur non incitatifs

- Le maraîchage est confronté au manque d'eau dans le Gandiolais, aux difficultés d'approvisionnement en intrants et au manque d'organisation des circuits de commercialisation.

.../...

2. Elevage

L'élevage est essentiellement pratiquée dans la région sous forme extensive. Il intéresse principalement l'espèce bovine et les petits ruminants et se pratique généralement dans le Diéri.

Répartition du cheptel suivant les départements en 1985

Départements	DAGANA		PODOR		MATAM		TOTAL REGION
Espèces	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs
Bovins	30.000	6,20	150.380	31,30	300.000	62,50	480.380
Ovins-Caprins	70.000	8,30	262.500	31,20	510.000	60,50	842.500
Equins	1.000	8,70	2.040	17,70	8.500	73,60	11.540
Asins	300	1,60	8.670	47,20	9.400	51,20	18.370
Camelins	-	-	350	100	-	-	350
Porcins	300	100	-	-	-	-	300
Volailles	2.260.000	57,00	1.186.500	30,00	520.000	13,00	3.966.000

Source : Service Régional de l'Elevage de Saint-Louis.

Le cheptel est réparti dans l'ensemble des trois départements avec une prédominance pour celui de Matam qui en regroupe 61 %.

Dans l'ensemble de la région, la situation de l'élevage commence à s'améliorer depuis 1983 après avoir été durement éprouvée par les années de sécheresse antérieures.

La faible proportion des porcins s'explique par la forte présence de la religion musulmane tandis qu'on observe quelques fois, une affluence des camelins due à la dégradation de la situation pluviométrique en Mauritanie.

Par ailleurs, il faut noter que pour promouvoir et développer cette activité, la Société de Développement de l'Elevage dans la Zone Sylvopastorale (SODESP) a été créée. Elle tend à mettre en place des élevages de type naisseur dans les zones encadrées (arrondissement de MBane). En plus, 22 postes vétérinaires existent dans la région, comportant chacun un parc à vaccination utilisé au moins une fois par an.

.../...

EVOLUTION DES PRODUCTIONS - ABATTAGES CONTROLES

VIANDE EN TONNES

Espèces / Années	Bovins	Ovins-caprins	Camelins	Porcins
1982	1.050	250	8	8
1983	1.187	261	5,7	9
1984	1.272	259	8,6	5,2
1985	1.177	242	10,2	7,5

Source : Service Régional de l'Elevage St Louis

CUIR ET PEAUX EN TONNES

Espèces	Bovins	Ovins	Caprins	Total
1982	51,47	3,90	7	62,40
1983	73,6	4,70	7,2	85,50
1984	78,612	5,77	6,353	90,70
1985	63,45	5,214	4,304	73,0

Source : Service Régional de l'Elevage St Louis

Les chiffres sur la production de viande et de cuirs et peaux montrent un abattage très faible par rapport aux énormes potentialités de ce sous-secteur. Seulement, il est nécessaire de préciser que ces statistiques ne reflètent que la production contrôlée et ne prennent pas en considération les abattages non moins importants effectués durant les cérémonies religieuses et traditionnelles.

Commercialisation

Elle est assurée en majeure partie par des intermédiaires qui en profitent plus que les producteurs directs.

Ces intermédiaires appelés "téfankés" non seulement n'offrent pas aux producteurs des prix rémunérateurs, mais placent généralement les animaux à des prix exhorbitants au niveau du boucher. Dans ce système, l'éleveur n'est payé qu'après la vente et pour environ l'équivalent de la moitié du prix de la viande.

.../...

REGION DE SAINT-LOUIS

RESSOURCES SYLVO - PASTORALES

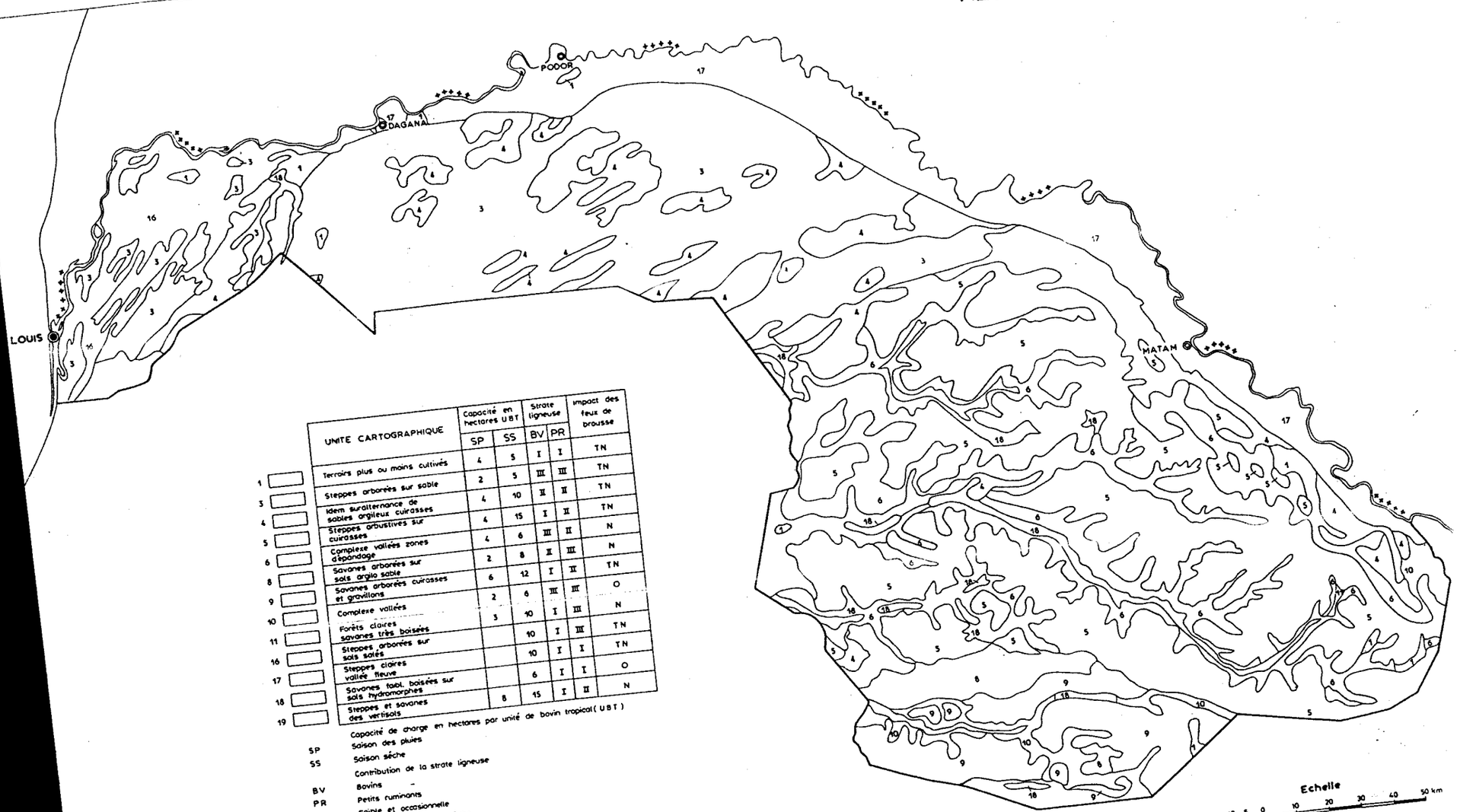

	UNITE CARTOGRAPHIQUE	Capacité en hectares UBT		Strate ligneuse		Impact des feux de brousse
		SP	SS	BV	PR	
1	Terroirs plus ou moins cultivés	4	5	I	I	TN
3	Steppes arborées sur sable	2	5	III	III	TN
4	Idem sur alternance de sables argileux cuirasses	4	10	II	II	TN
5	Steppes arbustives sur cuirasses	4	15	I	II	TN
6	Complexe vallées zones d'épandage	4	6	III	II	N
8	Savanes arborées sur sols argilo sable	2	8	II	III	N
9	Savanes arborées cuirasses et gravillons	6	12	I	II	TN
10	Complexe vallées	2	6	III	III	O
11	Forêts claires savanes très boisées	3	10	I	III	N
16	Steppes arborées sur sols salés		10	I	III	TN
17	Steppes claires vallée fleuve		10	I	I	TN
18	Savanes tabl. boisées sur sols hydromorphes		6	I	I	O
19	Steppes et savanes des vertisols	8	15	I	II	N

Capacité de charge en hectares par unité de bovin tropical (UBT)

SP Saison des pluies

SS Saison sèche

Contribution de la strate ligneuse

BV Bovins

PR Petits ruminants

I Faible et occasionnelle

II Importante en saison sèche

III Importante toute l'année

Impact des feux de brousse traditionnels

TN Très néfaste pour les 2 strates

N Néfaste pour strate ligneuse

O Utile pour strate herbeuse

Alors que les prix de la viande sont réglementés, ceux des animaux vivants échappent à tout contrôle, d'où les difficultés du boucher qui se trouve ainsi dans une situation assez délicate.

Contraintes

La réduction des pâturages qui découle de la sécheresse enregistrée ces dernières années, l'insuffisance des points d'eau qui se fait surtout sentir en saison sèche et le système d'exploitation traditionnelle du troupeau non efficient ont entraîné un surpâturage autour des points d'eau et la transhumance vers les régions du Sud.

3. La pêche

Dans la région de Saint-Louis, deux formes de pêche y sont exercées. Il s'agit de la pêche maritime et de la pêche continentale.

La pêche maritime

Elle comprend deux sous-secteurs :

- le sous-secteur des pêches maritimes qui s'étend de Saint-Louis à Taré (Gandiolais) ;
- le sous-secteur fluviomaritime qui s'étend de l'embourchure du fleuve Sénégal jusqu'au site de Makadiama.

Acteurs

La région compte 6 coopératives de pêche dont 4 à Saint-Louis (3 coopératives primaires d'avitaillement et 1 coopérative de transformation) et deux dans le Gandiolais.

Depuis 1972, seul le volet équipement est exécuté, celui relatif à la commercialisation s'est heurté à un problème d'organisation et de financement.

S'agissant de l'équipement, le rythme de placement annuel des moteurs hors bord est tombé de 600 moteurs/an dans la période 1972-1982 à 50 moteurs/an depuis 1983. Les raisons de cette baisse sont liées :

- au retard dans le recouvrement des dettes (268 millions à 348 millions) ;
- à la lenteur des fournisseurs (le Japon).

.../...

La population des pêcheurs est passée de 11.328 en 1984 à 10.997 dont 87 pour le Gandiolais en 1985. Il faut noter que 80 % des pêcheurs font des campagnes de pêche de plus de 10 mois à l'extérieur de la région notamment à Kafountine et Kayar.

Infrastructures et équipements

Selon le recensement effectué en 1985, on dénombre 1.605 filets, 2.525 lignes, 58 sennes tournantes, 901 pirogues motorisées et 33 à voiles.

A Saint-Louis, outre la SOFRINORD (en arrêt de fonctionnement) et le projet frigorifique de Guet Ndar, on dispose de :

- 1 hangar-abri d'une capacité de 100 tonnes de produits séchés ;
- 1 aire de séchage d'une capacité de 5 à 10 tonnes de produits séchés ;
- 200 claies de séchage ;
- 200 bacs de séchage en ciment.

Dans le Gandiolais, on compte :

- 1 hangar-abri d'une capacité de 30 tonnes de produits séchés ;
- 2 aires de séchage de 5 à 10 tonnes de capacité chacune ;
- 112 claies de séchage.

Le capital mobile est composé de :

- 1 véhicule frigorifique et 4 chariots élevateurs à SOFRINORD ;
- 2 véhicules dont 1 camion isotherme à l'Union Régionale des Coopératives de Pêche ;
- 1 véhicule pour la coopérative de pêche de Tassinère.

Evolution de la production

Les pêcheurs de Guet Ndar réalisent 80 % des débarquements. Les grands centres de débarquement sont Saint-Louis et le Gandiolais. Cependant, il existe d'autres centres secondaires tels que Bango, Diama, Lebar et Sor Diagne.

.../...

Les mises à terre assez importantes sont réalisées au cours des deux dernières années (1984 et 1985). Cependant, au regard du potentiel halieutique existant (100.000 t/an), la production reste faible.

De 1974 à 1983, les productions annuelles sont passées de 50.000 t à 6.000 t pour se stabiliser à 10.000 t en 1984 et 1985.

Des espèces de luxe (soles, crevettes, langoustes, seiches, crabes) sont débarquées par la pêche artisanale.

La pêche crevettière a enregistré au cours des deux dernières années une hausse spectaculaire passant de 80 tonnes en 1983 à 170 tonnes en 1985 après avoir atteint 470 tonnes en 1984.

La transformation reste aussi une technique très répandue compte tenu du nombre d'ateliers dont dispose la région : Mouït, Tassinère Pilote (dans le Gandiolais) et Guet Ndar.

Les produits transformés sont classés comme suit :

- salé - séché	60 %
- Guedj	20 %
- Tambadiang	10 %
- Kéthiakh	3 %
- Filerms	2 %
- Divers	5 %

La pêche continentale

Très marquée par la sécheresse de ces dernières années, la pêche continentale traditionnelle a vu ses rendements décroître dans de larges proportions.

Actuellement, le nombre de pêcheurs exerçant sur le fleuve (rive sénégalaise et mauritanienne) est estimé entre 2.000 et 2.500.

Les engins employés sont l'épervier, le filet dormant et dérivant, l'engin de pêche à la crevette et la palangre non appâtée (dolinké).

.../...

Sur le lac de Guiers et la Taouey, on a recensé 510 pêcheurs (1984) répartis entre 41 professionnels, 255 semi-professionnels et 214 aides. Le nombre de pirogues a atteint 205 ; quant aux engins, filets dormants (sabels) éperviers et dolinkés, leur nombre s'élève respectivement à 1.673 et 2.227.

Evolution de la production

Le tableau ci-après rassemble les niveaux de production exploités dans les eaux continentales de la région avant les années de sécheresse et en 1985.

Il faut préciser qu'en 1985 les captures ont été estimées.

Bassins	Production avant sécheresse (année normale) T/an	Production en 1985 (estimée) T/an
Bas delta	4.000	2.000
Haut delta	5.000	2.000
Vallée (moyenne et haute)	10.600	6.000
Total Fleuve	19.600	10.000
Lac de Guiers et Taouey	2.500	2.000
Total Région	22.100	12.000

Source : La pêche continentale et la pisciculture
Bilan diagnostic et développement M.P.N.
Dakar, Mai 1986.

Commercialisation

Le circuit de commercialisation de la pêche maritime est matérialisé par l'exportation du salé-séché vers les pays anglophones comme le Ghana et le mareyage des produits frais ou transformés vers les villes de l'intérieur : Dakar, Thiès, Diourbel, Kaolack, Louga, etc...

Toutefois, les départements de la région constituent des marchés potentiels pour ces mêmes produits.

Le poisson fluvial et lacustre est commercialisé sous trois formes :
- en frais non refrigéré pour les 3/4 de la production ;
- éviscéré-séché au soleil pour 1/4 de la production ;
- quelquefois fermenté-séché.

.../...

Dans la région, les actions de reboisement ne cessent de s'intensifier depuis 1976.

Années	Plantations morcellées		Regarnies anciennes parcelles (ha)	Actions populaires		Superficie totale plantée (ha)
	En régie (ha)	Commutautaire (ha)		Bois de village (ha)	Verger (ha)	
1975/76	655	-	170	-	-	825
1976/77	236	15	-	-	16	267
1977/78	758	-	231	-	5	994
1978/79	664	109	330	-	-	1.103
1979/80	1.142	517	-	-	-	1.659
1980/81	765	1.047	26	2		1.840
1981/82	1.328	32	10	65	8,5	1.444
1982/83	1.099	264	259	30	8	1.660
1983/84	-	-	-	-	-	-
1984/85	330	551	1.155	40	-	2.076

Source : Service Régional des Eaux et Forêts St-Louis

Les superficies reboisées ont presque triplées passant de 825 ha en 1976 à 2.076 ha en 1985.

Exploitation forestière

La production forestière est composée du bois de chauffe, du bois d'oeuvre, du charbon de bois et des produits non ligneux telle que la gomme arabique.

Années	Bois de chauffe (S.T.)	Charbon (qx)	Fruits et feuilles (kg)	Bois d'oeuvre (p)	Gomme arabique (kg)
1982	19.471	244.832	402.831	93	293.992
1983	15.451	263.123	361.090	89	227.206
1984	11.122	185.100	109.149	85	56.995
1985	7.362	182.140	71.985	45	37.295

Source : Service Régional des Eaux et Forêts de Saint-Louis

.../...

L'exploitation forestière est pratiquée par 20 sections employant 500 personnes. La production de bois de chauffe est passée de 19.500 stères en 1982 à 7.400 stères en 1985. Celle du charbon de bois passe de 245.000 quintaux à 182.000 quintaux. Les autres produits (voir tableau) connaissent des regressions nettes.

Actuellement, seuls le charbon et la gomme arabique font l'objet d'une commercialisation importante. Les autres produits sont surtout utilisés pour la satisfaction des besoins domestiques.

La faune

La protection de la faune suscite un grand intérêt. C'est ainsi que 3 parcs ont été créés.

- Le parc national des oiseaux du Djoudj créé en 1971, couvre 1.600 ha environ. Sa mission principale est de freiner l'avancée du désert et de protéger l'avifaune dont le stock composé de plus de 250 espèces différentes, est estimé à environ 3.000.000 d'oiseaux.

- La réserve spéciale de Gueumbeul située à 10 km environ de Saint-Louis couvre 720 ha. La faune comprend 3.000 flamants roses, 6.000 avocettes, 4.000 barges à queue noire, 2.000 pélicans blancs, 1.500 échasses blanches et des dizaines de milliers de limicoles d'après le dénombrement superficiel, par l'ORSTOM en décembre 1983.

- Le parc national de la Langue de Barbarie situé à l'embourchure du Fleuve Sénégal s'étend sur 1.700 ha de dunes littorales. Une opération de sauvegarde y a été menée pour les espèces en voie de disparition (tortues marines).

Contraintes

Le recul du couvert végétal dans cette région est dû à deux séries de facteurs :

- le facteur naturel lié à la sécheresse ;
- le facteur humain lié à l'action de l'homme sur la forêt à des fins agricoles et d'habitation.

.../...

B. Secteur secondaire

1. Mines

Un important gisement de phosphate a été identifié dans l'arrondissement de Semmé plus précisément dans le secteur de Ndendori et Ouali-Diala.

Ce gisement de 36 millions de tonnes est exploitable avec une teneur de 28,7 % d'oxyde de potassium (P_2O_5). Il est peu profond, sec et de bonne qualité. Les charges d'exploitation sont moindres par rapport à Taïba et le coût des travaux est estimé à 535 millions de francs cfa.

En exploitant 1,5 million de tonnes par an, sa durée de vie serait de 24 ans.

2. Energie

. Energie électrique

Le réseau est composé de 234,300 km de lignes M.T. et de 80,00 km de lignes B.T. soit un total de 314,30 km.

Les lignes aériennes s'étendent sur 303,00 km tandis que celles souterraines sont de l'ordre de 12,00 km.

Le nombre d'abonnés est de 11.523 pour toute la région.

La production d'énergie électrique en 1985 s'élève à 16.135.362 kw/h et celle distribuée de 16.554.487 kw/h (Voir tableau suivant).

Périmètres	Saint-Louis	R. Toll	Dagana	Podor	Matam	Total
Puissance installée en KVA	10.700	640	450	520	430	12.740
Energie produite en Kw/h	14.401.750	-	725.869	507.373	500.370	
Energie distribuée en Kw/h	13.650.050	1.283.600	715.650	404.817	500.370	16.554.487
Pointe Maximum en Kw	3.850	380	190	135	120	-

. Energies naturelles

En raison de sa position géographique, la région de Saint-Louis recèle d'importantes potentialités en matière d'énergie solaire et éolienne.

.../...

3. Industrie

La région de Saint-Louis est faiblement industrialisée. Sur un total de 341 grandes entreprises, elle n'en compte que 6 soit 2 %. Cependant elle compte des entreprises industrielles comme la C.S.S., le Barrage de Diama et des unités industrielles telles que la SOCAS, la SNTI, les rizeries, etc... toutes localisées dans le département de Dagana.

. Le Barrage de Diama

La branche BTP est essentiellement composée de ce chantier qui avait en 1983-84 un chiffre d'affaire de 5.570 millions cfa, 505 emplois permanents dont 466 Africains et 39 expatriés, et une masse salariale de 350 millions cfa.

A l'heure actuelle, cet ouvrage est achevé.

. La Compagnie Sucrière Sénégalaise

Elle dispose d'une usine de raffinage et d'une plantation de canne à sucre à Richard-Toll.

Elle produit du sucre raffiné et de la mélasse transformée en aliment de bétail par la SENAL (filiale de la C.S.S. à Dakar).

Pendant la campagne 1983/84, la production de canne était de 570.000 T. Ce qui a donné 77.000 tonnes de sucre raffiné.

Le marché sénégalais était estimé en 1985 à 80.000 tonnes. L'usine transforme en moyenne 3.000 tonnes de cannes par jour, ce qui est inférieur à sa capacité de production s'élevant à 4.000 T/J.

La C.S.S. emploie 4.500 permanents dont 2.000 à l'usine, et 2.000 saisonniers sur la plantation. Elle est propriétaire à 98 % de l'IDIS (International Drop Irrigation System) spécialisée dans la fabrication des tuyaux et ayant une capacité de production de 1.000 à 1.200 t/an avec 50 permanents.

La C.S.S se fixe comme objectif :

- la diminution des coûts de production
- l'augmentation de la productivité jusqu'à 4.000 T de canne par jour
- une production de 85.000 T de sucre raffiné devant couvrir les besoins du Sénégal en 1986.

.../...

Les conserveries de tomates

. La Société Nationale de Tomate Industrielle (SNTI)

Elle produit depuis 1979 le double concentré de tomate (marque "Diongoma". Sa capacité de production est de 30.000 tonnes de tomates fraiches par campagne. Mais son seuil de rentabilité est estimé à 10.000 tonnes de tomates fraiches par an. Elle a une capacité de stockage de 200 tonnes de tomates par jour.

En 1986, les estimations ont été de :
- 9.000 tonnes de tomates fraiches
- 1.500 tonnes de double concentré
- 1.260 millions CFA de valeur de la production
- 252 millions CFA de valeur ajoutée.

L'usine emploie 200 saisonniers et 16 permanents.

. La Société de Conserve Alimentaire au Sénégal (SOCAS)

Elle produit essentiellement le double concentré de tomate (marque "Dieg Bou Diar") depuis 1972.

Sa capacité de production est de 30.000 tonnes de tomates fraiches. Sa production varie entre 6.000 et 10.000 tonnes de tomates par campagne. Le seuil de rentabilité est estimé à 20.000 tonnes de tomates fraiches soit 3.000 ou 4.000 tonnes de concentré.

En 1985, les résultats sont les suivants :
- 9.230 tonnes de tomates fraiches
- 1.988 tonnes de double concentré
- 413 tonnes de triple concentré incorporé
- 2.017 millions de valeur de la production
- 1.008 millions de valeur ajoutée.

Elle emploie 40 saisonniers et 18 permanents.

L'extension de l'exploitation agricole à 900 ha est envisagée de même que la modernisation des installations. Ces travaux nécessitent 400 millions CFA réalisés en 1985 et 900 millions prévus pour 1988.

Les rizeries de la SAED

La SAED dispose de deux rizeries localisées à Ross-Béthio et Richard Toll et ayant chacune une capacité de production de 6 tonnes de paddy/ heure.

.../...

Les productions respectives varient de 3 à 4 tonnes de paddy/heure et de 5 à 6 tonnes de paddy/h pour Ross Béthio et Richard Toll.

Les productions maximales annuelles sont respectivement de 15.000 tonnes et de 25.000 tonnes.

Les deux usines emploient 56 permanents et 120 saisonniers.

4. Artisanat

Les artisans inscrits à la Chambre des Métiers de Saint-Louis se présentent ainsi :

- Artisanat de production : 111 chefs d'entreprises et 230 compagnons
- Artisanat de service : 45 chefs d'entreprises et 33 compagnons
- Artisanat d'art : 102 chefs d'entreprises et 122 compagnons.

Les activités artisanales

Dans le domaine de l'artisanat de production, la maçonnerie, la menuiserie bois, la forge, la couture-confection demeurent les activités les plus importantes.

En artisanat de service, la mécanique et l'électricité dominent.

Pour l'artisanat d'art, la teinture, la bijouterie, la poterie, le tissage, la maroquinerie, la fabrication de nattes restent les plus dominants.

Le département de Podor se distingue pour ses poteries et Matam pour sa cordonnerie.

La matière première est généralement achetée à Dakar, ce qui fait que les produits fabriqués sont chers.

Les acquéreurs éventuels se trouvent être les agents de l'Administration, des services publics et des sociétés.

Contraintes

Elles se résument à :

- la vétusté ou l'absence d'équipements chez les artisans ;
- l'inexistence de comptoirs d'achat des matières premières et de vente des produits finis.

.../...

Programme

Dans le cadre du programme "Appui technique et technologique à la Direction de l'Artisanat et aux Chambres de Métiers", il est prévu :

- la création de deux unités de production et de perfectionnement artisanal (UPPA), d'un coût de 8,2 millions chacune exécutées par le BIT sur financement PNUD ;
- la construction d'ateliers non équipés qui seront donnés en location à Saint-Louis, 30 ateliers devront être construits. Son coût est estimé à 60 Millions. Financement à rechercher auprès du PNUD.
- appui à l'apprentissage et au perfectionnement. Coût global : 393,3 millions.

C. Secteur Tertiaire

1. Commerce intérieur

Le tissu commercial de la région se caractérise par une prédominance nette du commerce de détail exercé par des maures ou des sénégalais d'origine mauritanienne dans la Commune de Saint-Louis et par des toucouleurs dans les départements.

Pour l'année 1986, le fichier régional des commerçants est établi comme suit :

- 26 demi grossistes
- 671 détaillants

Pour les infrastructures, nous avons 5 pharmacies, 6 librairies, 8 magasins SONADIS, 2 épiceries, 5 stations d'essence, 12 boulangeries, 5 dépôts de pharmacie et 59 magasins divers (sociétés quotataires de ciment, aliments de bétail, quincailleries, etc...)

...

Le circuit de commercialisation est étudié à travers deux produits types de la région :

- le riz en provenance des périmètres est vendu au niveau des points de collecte puis mis à la disposition de la Caisse de Péréquation qui en assure la commercialisation après son usinage dans la région.

Avec l'existence de décortiqueuses, une partie de ce riz est commercialisée à travers les marchés parallèles.

- la tomate industrielle est soit vendue aux conserveries au prix officiel soit aux commerçants au prix libre.

Donc à part les produits comme le sucre et l'huile qui subissent une réglementation stricte, tous les autres, en plus de leur prix officiel (s'il existe) subissent les lois du marché libre.

Les contraintes de ce sous-secteur relèvent du faible pouvoir d'achat des consommateurs, de l'accès difficile au crédit bancaire par les commerçants, des coûts de transport exhorbitants et du manque de formation des commerçants.

2. Transport

. Transport routier

Le réseau routier est composé de 633 km de routes revêtues et de 1.435 km de routes non revêtues. La densité routière est de 4,7 km pour 100 km^2 (1,4 revêtues, 3,3 non revêtues) et de 31,1 km pour 10.000 hbts (9,5 revêtues, 21,6 non revêtues).

Le parc automobile à la date du 9 juillet 1986 s'élève à 6.103 véhicules.

Le flux journalier est de 3.170 voyageurs transportés de Saint-Louis vers l'extérieur soit 1.157.000 voyageurs par an.

En ce qui concerne le transport de marchandises, les renseignements de la C.S.S. ont fait ressortir un nombre de 24 camions et un poids de 570 T transporté par jour.

Malgré les efforts consentis, certaines zones comme l'Ile à Morphil, le Haut Diéri etc... restent enclavées.

.../...

Transport ferroviaire

La longueur du chemin de fer gravite autour de 33 km. Il dessert toutes les localités le longeant de Saint-Louis à Mpal.

Le flux des voyageurs est évalué à 1.061 par jour dans les deux sens. La vétusté de la voie et du matériel roulant constitue une contrainte majeure au développement de cette forme de transport.

Cependant, un renouveau est en train de s'opérer avec la mise en service des trains spéciaux Saint-Louis - Dakar.

Transport fluviomaritime

Le port de pêche est situé à 18 km de l'embourchure et à 4 km de Saint-Louis. Son quai est long de 140 m et large de 10,40 m. La profondeur varie de 3,80 m à 5 m ; il est conçu pour les petites unités de pêche.

Au 3 juillet 1986, 7 bateaux y sont entrés alors que 8 en sont sortis. 955 tonnes de marchandises et 25 passagers sont embarqués à Saint-Louis.

La navigation fluviale pour le transport de voyageurs, des marchandises et du charbon était suspendue avec l'achèvement du bouchon de Kheune. Actuellement, le transport maritime est limité par la barre au niveau de l'embourchure, l'inexistence d'un port de pêche fonctionnel et la rupture de charge au niveau du pont Faidherbe et de l'écluse de Diama.

Transport aérien

La région compte quatre aérodromes désservis par Air Sénégal.

Les lignes régulières sont :

- Air Sénégal DS 471 tous les jeudis
- Les militaires du GAS : deux rotations par semaine
- L'Aéroclub : 75 à 100 mouvements tous les dix jours.

La longueur de la piste d'envol est de 2.200 m à St-Louis ; son allongement à 3.200 m est souhaitable.

Les contraintes majeures se trouvent sur l'inexistence d'aérogares et de clôture pouvant empêcher la divagation des animaux sur la piste.

.../...

REGION DE SAINT-LOUIS

CARTE ROUTIERE

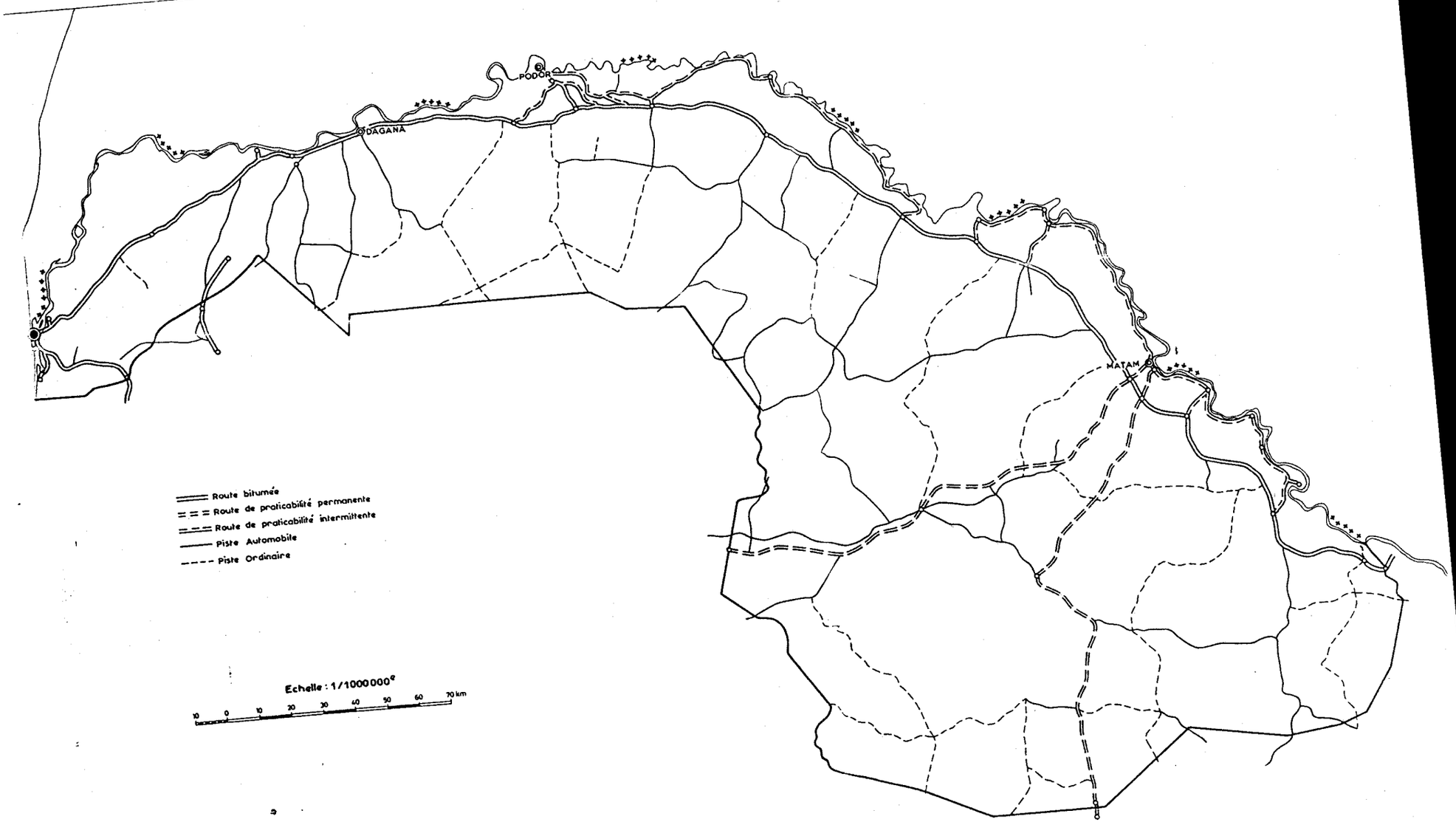

3. Postes et Télécommunications

. Postes

La région compte 25 bureaux de postes, 1 poste automobile rurale à Matam, 25 correspondants postaux et 1 guichet annexe à Saint-Louis (Sor).

Les diverses prestations sollicitées sont par ordre d'importance :

- le paiement des mandats
- l'affranchissement des correspondances
- l'émission des mandats
- les opérations sur caisse d'épargne
- le téléphone et le télégraphe
- l'abonnement aux boîtes postales
- le dépôt de colis et paquets postaux.

Le courrier est acheminé par Air Sénégal et l'Armée pour ce qui est de la voie aérienne, par les véhicules de service et quelquefois les transporteurs particuliers en ce qui concerne la voie terrestre.

Ainsi, une correspondance met entre 24 et 72 heures pour arriver à son destinataire à partir de Saint-Louis.

. Les transferts financiers entre Administrations, Entreprises et particuliers sont récapitulés dans le tableau suivant :

Nature des opérations	1984 - 1985		1985 - 1986	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Mandats poste	583.622.836	2.050.703.588	384.235.219	1.891.550.231
Chèques postaux	1.691.086.305	3.255.686.099	1.999.178.882	2.845.236.679
Encaissements bancaires	-	-	-	-
Recouvrements de valeurs	5.843.547	457.249	2.552.404	374.965
Caisse d'épargne	41.790.454	25.304.246	32.266.986	27.060.678
Fonds reçus ou remis au Trésor	1.999.700.000	485.350.774	568.500.000	47.780.555
Fonds reçus ou remis aux receveurs	3.729.934.500	1.615.153.900	1.936.392.648	912.080.306

Source : OPCE Saint-Louis

Les difficultés majeures s'articulent autour des points suivants :

- l'éclatement de l'entité OPT en deux structures différentes (OPCE et SONATEL) ;
- l'insuffisance des fonds de subvention versés aux receveurs par le Trésor.

.../...

- la baisse de l'épargne postale et des recettes provenant de fonds au moyen des mandats postaux et autres opérations postales. Tout ceci engendre une difficulté de paiement des mandats en instance provenant essentiellement des émigrés.

Télécommunications

La région de Saint-Louis a le réseau le plus dense après Dakar et son évolution est la plus dynamique. Le nombre de lignes principales est passé de 750 à 1.515 entre 1978 et 1983. Pendant ce temps, le parc télex passait de 8 à 21 postes. Le réseau comprend actuellement 189 butes, 28 manuels, 9 télex et 2 radios.

EVOLUTION PENDANT LES TROIS DERNIERES ANNEES

Services	Années		
	1984	1985	1986
Communications téléphoniques intérieures manuelles	78.525	83.545	94.779
Communications téléphoniques internationales manuelles	11.400	12.095	19.208
Lignes principales téléphoniques	1.575	1.595	1.610
Lignes principales télex	19	21	23
Demandes en instance	136	187	189
Demandes satisfaites	91	136	92

Le nombre de téléphones pour 100 habitants est de 0,25 au niveau régional et de 0,08 au niveau départemental (hors Saint-Louis).

La capacité du réseau est de 24 lignes.

La moyenne mensuelle des lignes en dérangement dans la ville de St-Louis est de 18 % soit 6 dérangements par jour dont 57 % rétablis le même jour de déclaration, 85 % dans les deux jours et 100 % dans les 3 jours qui suivent.

La probabilité pour un abonné de la Capitale régionale d'obtenir sa correspondant est de 89,24 pour les heures creuses et 61,3 % pour les heures chargées.

Actuellement, la demande est supérieure à l'offre du fait de la saturation du Centre de Saint-Louis et de certains standards dans les départements

.../...

La saturation du réseau souterrain et l'insuffisance de moyens constituent les problèmes majeurs du service des lignes.

En plus de cela, il faudrait ajouter la vétusté des standards et la saturation de certains réseaux aéro-souterrains.

4. Tourisme

Les potentialités touristiques sont diverses et peu exploitées. Parmi celles-ci on peut citer le climat doux dû à l'influence de l'Océan, la façade maritime qui offre des plages très étendues, l'architecture coloniale de St-Louis et son passé historique.

Les vestiges historiques et archéologiques de la ville de Podor, la présence de parcs avec une faune variée et d'un fleuve sur lequel est construit le barrage de Diama constituent aussi des atouts réels.

La région de Saint-Louis dispose de 8 hôtels (172 chambres pour 345 lits) localisés dans le département de Dagana, 1 hôtel-restaurant à Matam et 2 campements touristiques.

Parmi ces hôtels 1 seul est $4^{*}B$ il s'agit de Coumba Bang. On a ensuite 3 hôtels $3^{X}B$, 1 hôtel $2^{X}A$, 1 hôtel $1^{X}A$ et 3 hôtels non classés.

L'absence de statistiques concernant le nombre d'arrivée et les nuités rend difficile la maîtrise de ce sous-secteur.

Le nombre d'hôtels dans la région (9) était resté stationnaire de 1981 à 1983 (5). Il en était de même du nombre des chambres (122).

Deux hôtels (Coumba Bang et la Poste) utilisent la formule tour-opérator en liaison avec des agences de voyage situées à Dakar.

Le nombre d'emplois créés par Coumba Bang, la Poste et la Résidence s'élève à 90 locaux.

Les investissements se sont élevés à 1.482 millions dont 765 de fonds propres et 717 de crédits locaux.

Les problèmes de ce sous-secteur se résument à :

- l'absence d'une réelle promotion (campagne publicitaire) et la réduction de la saison (3 mois) ;
- la concurrence des autres régions touristiques traditionnelles ;
- l'insalubrité des plages et les problèmes d'assainissement de la ville de Saint-Louis.

.../...

D. Secteur Quaternaire

1. Education

Enseignement Elémentaire

En 1985, la région de Saint-Louis compte 275 établissements dont 2 privés, 1099 classes et 49.850 élèves.

L'effectif moyen par classe est de 45 tandis que le taux de scolarisation de 44,5 % est inférieur à la moyenne nationale (53,6%).

1985	Education préscolaire			Education Elémentaire		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Nbe établis.	2	3	5	273	2	275
Nbre classes	6	8	14	1082	17	1099
Effectifs	132	139	271	49148	706	49854
Elèves/classe	22	17	19	45	42	45

Source : MEN - DRP - DP

Enseignement Moyen et Secondaire

La région compte 5 lycées dont un lycée technique tous localisés dans la commune de Saint-Louis, 6 CEG-CES et 6 collèges privés dont 5 également dans la Commune de Saint-Louis.
Ceci fait un total de 17 établissements d'enseignement moyen et secondaire avec 160 classes pour le premier cycle et 68 classes pour le second.

./.

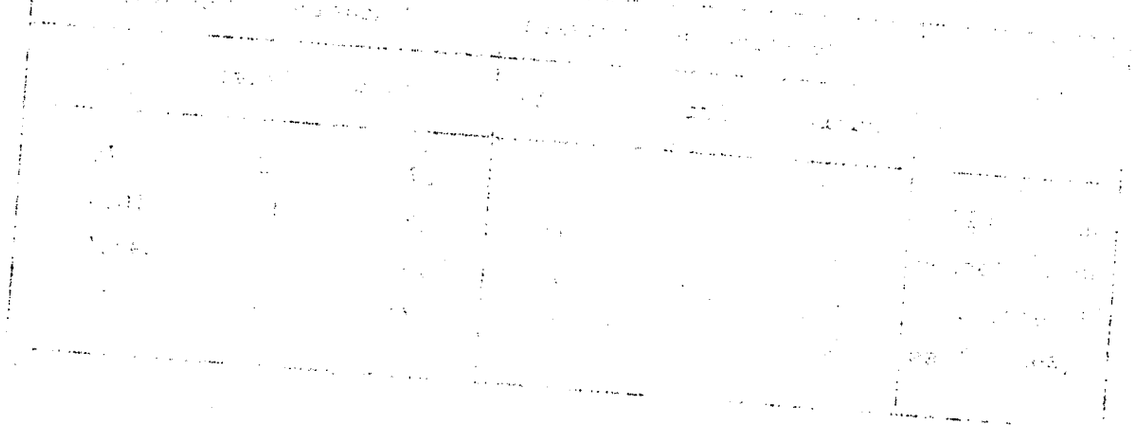

	Enseignement moyen Général et Technique			Enseignement secondaire Général et Technique		
1985	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Nbre établist	11	6	17	5	-	5
Nbre classes	130	30	160	68	-	68
Effectifs	5373	1416	6789	2401	-	2401
Elèves/classe	41	47	42	35		35

Source : MEN - DRP - DP

Caractéristiques de l'Education

Le problème majeur à ce niveau est relatif à la répartition spatiale des équipements scolaires. En dehors des réalisations communautaires, on note les actions souvent non coordonnées des ONG et des particuliers ; donnant lieu à un véritable saupoudrage et parfois à une sous utilisation des classes.

A l'exception des établissements d'enseignement élémentaire , le Département de Dagana concentre la presque totalité des infrastructures d'éducation avec tous les lycées, le plus grand nombre de CES publics et privés, l'Ecole Normale Régionale, etc...

Ceci engendre des disparités énormes liées à la répartition des classes, des effectifs et des enseignements. Le sexe féminin est faiblement représenté. La propottion varie de 43 % pour le département de Dagana et de 30 % pour celui de Matam. Le taux de scolarisation est de 61,43 % pour la Commune de Saint-Louis et de 7,5 % pour l'arrondissement de Cascas ; la moyenne régionale étant de 44,5 %.

./.

Concernant les effectifs moyens par classe ils varient pour l'enseignement élémentaire de 52 à 13 respectivement pour ces deux localités par ailleurs ils sont de 45 pour le cycle élémentaire, 42 pour l'enseignement moyen et 35 pour le secondaire.

Présentement cette situation a connu une progression importante (l'éducation étant considérée comme la seule issue valable) malgré les résultats faibles enregistrés chaque année.

Pour l'entrée en 6ème, le taux est passé de 28,56 % en 1977/78 à 18,49 en 1984/85.

Concernant le DFEM, nous avions 52,5 % en 1982 et 35,2 en 1984.

Ces résultats édifient sur les déperditions scolaires qui sont très importantes.

Pour ce qui est du second cycle, les résultats sont les suivants :

- En 1982 : 55,5 % de réussite pour la série A et 60,4 % pour la série C.
- En 1984, pour la série A le taux de réussite était de 53,5 %. Il était de 56,4 % pour la série C et 39,9 % pour la série D.

L'enseignement technique lui a enregistré les résultats suivants :

Série F1	1982	Taux de réussite	26,08 %
	1983	" "	33,3 %
Série E	1982	" "	67,3 %
	1983	" "	42 %

Tous ces résultats font constater que l'enseignement connaît une baisse de performance malgré l'importance qui lui est accordée du fait qu'il soit considéré comme la seule issue enviable.

./.

2. Santé

La région médicale de Saint-Louis est divisée en 4 C.M. qui sont: Saint-Louis, Dagana, Podor et Matam.

En 1985, on dénombrait dans la région 3 hôpitaux, 98 postes de Santé dont 80 publics, 7 municipaux et 11 privés ; 26 maternités dont 19 rurales et 7 dans les C.M. et les hôpitaux, 11 P.M.I., 1 brigade régionale d'hygiène, 1 service régional des Grandes Endémies à Podor, 1 léproserie à Djambo (Podor), 1 pharmacie d'approvisionnement, 1 laboratoire régional, 1 banque de sang, 2 cliniques privées, 2 cabinets médicaux privés ; 5 pharmacies privées et 12 dépôts.
A cela s'ajoutent 106 centres PPNS et 93 cases de santé.

Départements / Infrastructures	Dagana	Podor	Matam	Total
Hôpitaux	1	1	1	3
Centres de Santé	2	1	1	4
Postes de Santé (Publiques	20	36	24	80
Postes de Santé (Privés	3	3	-	11
Postes de Santé (Municipaux	6	-	1	7
Maternités Rurales	5	5	9	19
Maternités Autres	5	1	1	7
Centres P.M.I.	9	1	1	11
Grandes Endémies	-	1	-	1
Léproserie	-	1	-	1
Pharmacies	6	-	-	6
Laboratoires	1	-	-	1

Source : Région Médicale de Saint-Louis

En matière d'infrastructures hospitalières, la région de Saint-Louis est privilégiée avec 3 hôpitaux.

Le nombre total de lits est estimé à 759 soit 1 lit pour 857 habitants en 1985.

La répartition des infrastructures est mauvaise car on note des disparités énormes entre le Diéri et le Walo. Il en est de même pour le personnel médical.

./.

Ce dernier comprend 623 agents dont 562 de l'Administration publique, 33 agents muncipaux, 19 privés et 9 coopérants.

Le nombre des agents de santé communautaire est de 279.

Dans la région, la couverture sanitaire diminue avec l'accroissement démographique. Le nombre d'habitants par médecin est passé de 21.400 en 1979 à 31.800 environ en 1982.

Les activités curatives portent essentiellement sur les dix premières causes de morbidité qui figurent sur le tableau suivant.

Rang	Maladies	Nombre de cas	%	% par rapport population
1	Paludisme	25.769	63,33	3,95
2	Dysenterie	3.371	8,28	0,52
3	Rougeole	2.959	7,27	0,45
4	Angine	2.838	6,97	0,43
5	Syphilis	1.659	4,08	0,25
6	Infect Gonococ	1.354	3,33	0,20
7	Lèpre	1.196	2,94	0,18
8	Coqueluche	1.158	2,84	0,17
9	Tuberculose	300	0,74	0,04
10	Bilharziose	90	0,22	0,01
TOTAL		40.694	100	

Source : Région médicale de Saint-Louis

Le paludisme reste de loin la plus fréquente de toutes les affections. Il est à noter que le tétanos constitue la maladie la plus virulente avec un taux de létalité de 293 ‰ ensuite suivent les maladies hépatiques 193 ‰.

Activités préventives

- Couverture par les P.E.V. enfants de 0 à 5 ans

Type de vaccination	Nbre d'enfants vaccinés	Taux de couverture
D.T.C.P	24.373	20,6
Rouvax	14.661	12,4
Antiamaril	14.661	12,4
B.C.G.	15.088	12,8

Source : Région médicale de Saint-Louis

Le taux de couverture vaccinale est très faible.

Le démarrage du programme national de vaccination devrait améliorer cette situation.

Protection nutritionnelle et assainissement

La protection nutritionnelle se fait à travers le P.P.N.S. qui suit 29.960 enfants de 0 à 5 ans et 25.690 mères.

Pour ce qui est de l'assainissement, les activités sont organisées par le Service Régional de l'Hygiène qui dispose d'antennes dans les 3 départements.

On dénombre en 1985 :

- 19.589 maisons visitées
- 1.411 consultations
- 465 vaccinations internationales

Santé maternelle et infantile

Les activités suivantes ont été enregistrées

- vaccination antitétanique des femmes enceintes : 2.543
- consultation prénatale : 21.704
- consultation des nourrissons : 51.100
- accouchements : 6.810.

./.

Prévention et contrôle des endémies locales.

La lutte contre la lèpre intéresse 1.196 patients dont 534 en traitement, 201 en observation et 461 qui échappent au contrôle.

Le Programme National de Tuberculose suit 300 malades.

Contraintes :

Elles sont diverses :

- les disparités dans l'implantation ont fait que certaines zones (Diéri) sont presque dépourvues d'infrastructures sanitaires ;
- l'inusuffisance en médicaments et personnels rend certains postes inefficients ;
- l'absence de moyens logistiques et de personnels de service (manoeuvres, chauffeurs, ouvriers) renforce cet état de fait.

3. Collectivités locales

Durant les 4 dernières années budgétaires, les ressources ordinaires des collectivités locales sont passés de 432.898.326 F. pour la gestion 1982-83 à 573.826.339 F. en 1985/86 soit un taux d'accroissement moyen annuel de 6 %.

Les ressources extraordinaires pour la même période ont été de 139.191.000 F. et 231.065.370 F. soit un taux d'accroissement moyen annuel de 18,4 %.

Ces deux paramètres sont édifiants sur le concours important de l'Etat pour assurer le fonctionnement normal des Communes.

Quant aux dépenses ordinaires, elles sont passées de 1984/85 à 1985/86 de 454.927.613 F. à 335.093.603 F. traduisant une certaine réduction des charges de fonctionnement. Néanmoins elles sont toujours importantes car durant l'exercice précédent, elles représentaient 58,2 % des Recettes Ordinaires.

Cependant, la situation des communautés rurales et des communes (à l'exception de Richard-Toll) devient de plus en plus préoccupante. Saint-Louis par exemple de 1982/83 à 1984/85 a consacré en moyenne 72,29 % de ses ressources à des dépenses de fonctionnement.

Les statistiques révèlent aussi que pour la gestion 1983/84, le secteur quaternaire a absorbé 72,6 % des investissements. Ce taux est passé à 66,4 % en 1984/85 ce qui traduit la priorité accordée au secteur non directement productif par les collectivités locales.

Contraintes :

Entre autres, on peut citer celles-ci :

- le recouvrement difficile des taxes et impôts ;
- le manque de réalisme au niveau du choix des projets ;
- l'absence de programmation cohérente des investissements et des activités productives génératrices d'emplois ;
- l'existence d'employés pléthoriques peu efficaces ou improducitfs (Communes).

./.

REGION DE SAINT-LOUIS

EQUIPEMENT GLOBAL PAR COMMUNAUTE RURALE

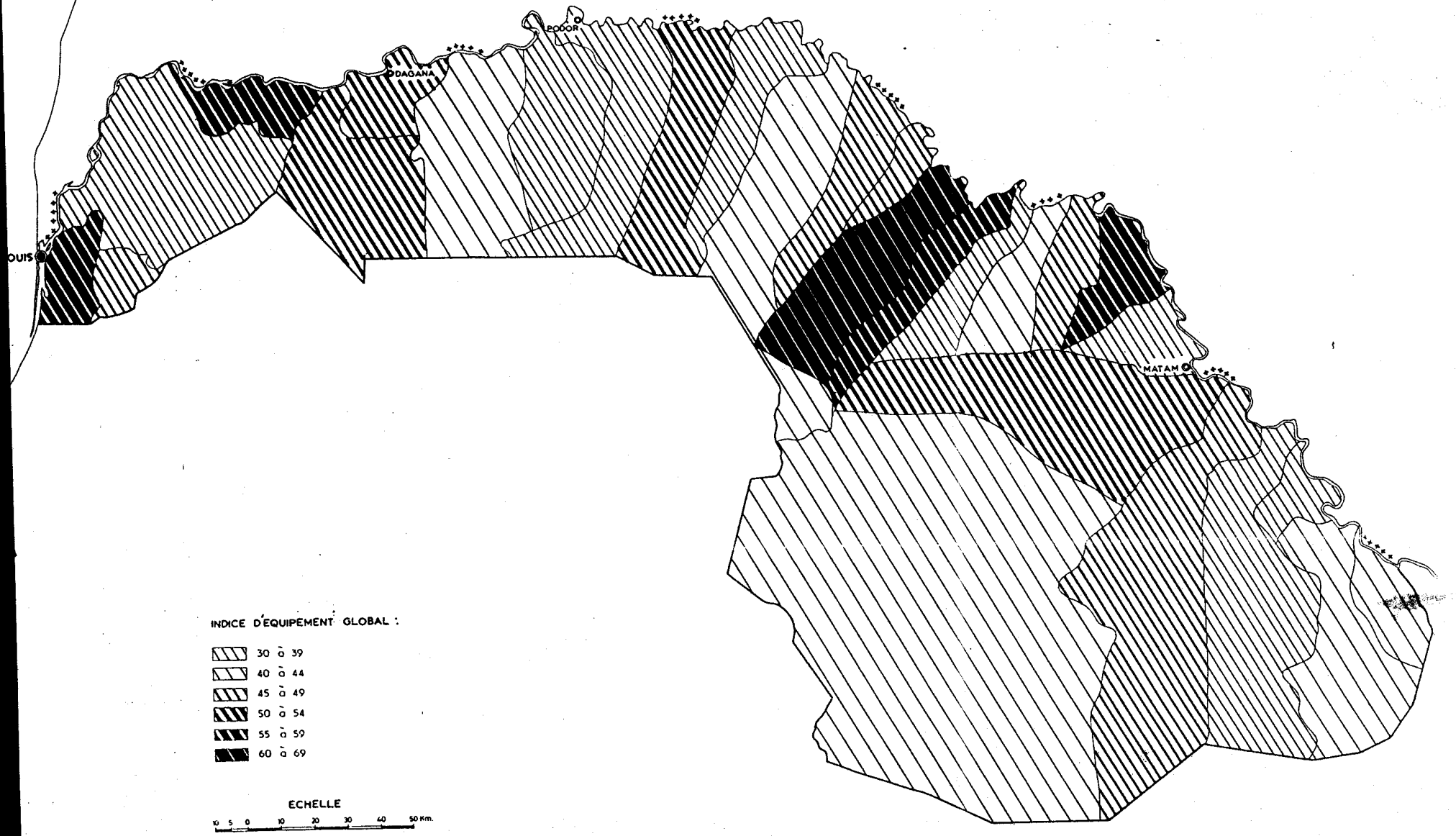

FORCES ET FAIBLESSES DE L'ECONOMIE REGIONALE

Après un bilan socio-économique qui permet de cerner les ressources et les performances de l'économie régionale, il est nécessaire de tracer les forces et faiblesses qui permettront de définir les enjeux de développement de cette région.

Milieu naturel et peuplement

Au niveau du milieu naturel, deux tendances vont certainement se poursuivre, à savoir :

- la dégradation plus grande du Diéri, en raison de la faiblesse des efforts de redressement ;
- l'amélioration du disponible hydraulique et la régénération des écosystèmes naturels (forêts, population piscicole, etc...) si des efforts de protection et d'investissement sont consentis (reboisement, pisciculture ...).

Au plan du peuplement, les effectifs continueront à croître en raison de l'attraction exercée par les programmes de l'Après-barrages qui touchent pratiquement tous les secteurs.

Le Diéri risque cependant de voir sa population stagner ou même regresser en raison des conditions qui y prévalent et de l'attraction exercée par les aménagements de la Vallée sur ses habitants.

La population urbaine continuera à croître, mais ce sera surtout au niveau rural que les effectifs pourraient enregistrer des hausses sensibles.

Les secteurs d'activité

Au niveau du secteur primaire, les perspectives sont favorables particulièrement pour l'agriculture irriguée et le maraîchage ; la pêche pourrait connaître aussi un essor.

Le développement de l'agriculture irriguée et du maraîchage ne pourra être profitable aux populations locales que si l'appui de l'Etat est maintenu, ne serait-ce que partiellement dans le court et le moyen terme. Autrement, l'on risque d'assister à des déviations au profit de promoteurs privés plus nantis.

.../...

Dans le domaine de l'élevage, la situation risque d'être difficile encore pour le cheptel du Diéri. Pour les abords du fleuve, les perspectives pourraient être meilleures en raison de l'existence de sous-produits agricoles plus importants et de la possibilité de développement des cultures fourragères.

La pêche maritime pourrait connaître un essor sensible en raison du développement de son marché avec l'électrification des agglomérations de la vallée et de leur équipement (chaînes de froid). Mais l'appui public sera nécessaire encore au niveau de l'équipement de production. La pêche continentale, elle, pourrait connaître aussi un certain essor avec l'augmentation des quantités de poissons et la crue artificielle prévue par le programme OMVS. Il est à craindre cependant que l'augmentation des pesticides dans l'agriculture ne porte de sérieux préjudices aux ressources halieutiques.

Le secteur secondaire pourrait connaître un avenir meilleur particulièrement dans les domaines de l'agro-industrie, des mines (phosphates), de l'énergie (électricité) et du matériel agricole (PME dans la branche du petit matériel).

L'artisanat de production et de service sont appelés à se développer en raison de l'accroissement des besoins avec le développement de l'agriculture et de l'industrie.

Au niveau du secteur tertiaire, le commerce est appelé à croître avec la hausse du volume des échanges, mais sa prépondérance pourrait être atténuée par le développement des autres secteurs. Les entreprises pourraient alors avoir des dimensions plus importantes avec une durée de vie plus longue. Dans le domaine des transports, le trafic routier, ferroviaire et maritime ont des chances nettes de se développer grâce aux programmes de l'OMVS et de la Régie des Chemins de Fer.

En raison de l'ouverture plus grande de la région à l'extérieur, le domaine des postes et des télécommunications ne sera pas en reste ; par contre, l'avenir du tourisme ne parraît pas bien tracé. Il dépendra néanmoins des formes d'activités qui seront adoptées et de la promotion qui en sera faite.

.../...

On peut dire, au terme de cette présentation, que la région de Saint-Louis va connaître un avenir prometteur, malgré la situation difficile du Diéri.

Il reste sans doute que l'intervention des pouvoirs publics sera encore nécessaire, eu égard aux faibles moyens financiers des populations et des collectivités locales.

En ce sens, l'impact des politiques déjà entreprises et en premier lieu celle de l'Après-Barrage, vont considérablement bouleverser les conditions de vie au niveau de cette région.

ANNEXE 1

REGION DE SAINT-LOUIS

DIVISIONS ADMINISTRATIVES

Départements	Communes	Arrondissements	Communautés rurales
DAGANA	Saint-Louis Richard-Toll Dagana	Rao Ross Béthio Mbane	Mpal, Gandon Ross Béthio, Rosso Sénégal Mbane, Gaé
PODOR	Podor	Thillé Boubacar Ndioum Cas-Cas Saldé	Fanaye Diéri, Ndiayène Pendao Gamadji Saré, Guédé village, Dodel Aéré Lao, Médina Ndiathbé, Mboumba Pété, Galoya Toucouleur
MATAM	Matam	Thilogne Ourossogui Kanel Sémmé	Oréfondé, Agnam, Thilogne Bikidiawé, Nabadji Civol, Ogo, Ranérou Kanel, Sinthiou Bamambé Orkadiéré, Sémmé, Bokiladji
Trois (3)	Cinq (5)	Onze (11)	Vingt-huit (28)

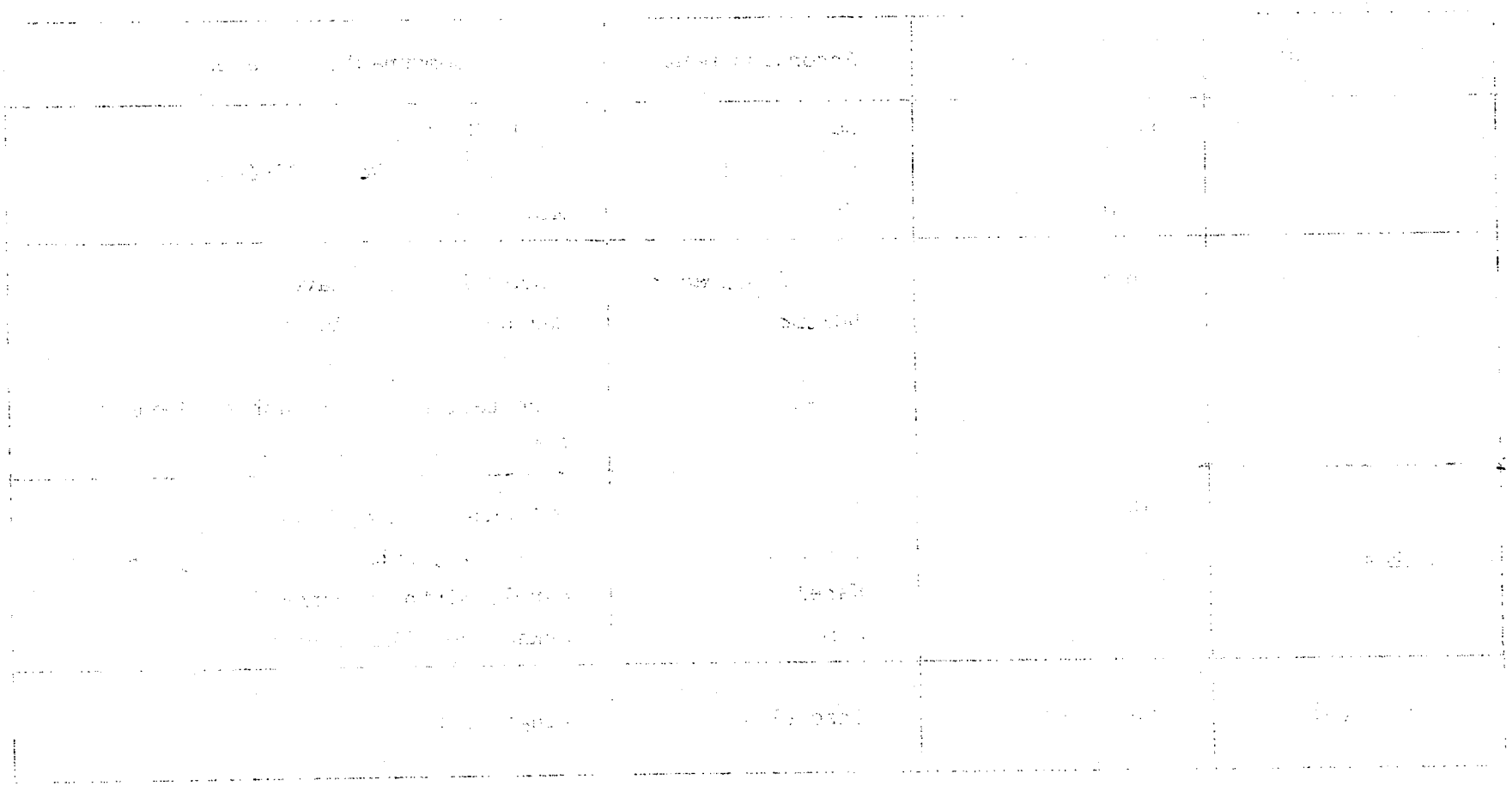

ANNEXE 2 : POPULATION DES COMMUNES ET DES COMMUNAUTES RURALES

Localisation	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Commune Dagana	15.500	16.600	17.600	18.600	19.900	21.200
" Richard-Toll	16.200	17.600	18.400	19.000	20.200	21.500
" Saint-Louis	102.000	103.600	106.000	109.800	113.700	117.600
Arrt Mbane	29.400	29.900	30.400	30.800	31.500	32.000
" Rao	36.000	36.700	37.300	37.800	38.000	39.200
" Ross Béthio	40.900	41.600	42.300	43.000	43.700	44.500
Total Dépt. Dagana	240.000	246.000	252.000	259.000	267.000	276.000
Commune Matam	11.400	11.700	12.000	12.400	12.800	13.200
Arrt Kanel	38.000	38.700	39.000	40.000	40.800	41.200
" Ourossogui	66.600	67.800	68.900	70.100	71.300	72.300
" Semmé	44.000	45.000	45.600	46.400	47.300	48.100
" Thilogne	36.000	36.800	37.500	38.100	38.800	39.000
Total Dépt Matam	196.000	200.000	203.000	207.000	211.000	213.000
Commune Podor	8.300	8.600	8.900	9.300	9.600	9.900
Arrt Cascas	51.800	52.400	53.300	54.200	55.100	56.000
" Ndioum	52.200	52.800	53.700	54.600	55.600	56.600
" Saldé	25.500	25.800	26.300	26.700	27.100	27.500
" Thilé Boubacar	24.200	24.400	24.800	25.200	25.600	26.000
Total Dépt Podor	162.000	164.000	167.000	170.000	173.000	176.000
Ensemble Région	598.000	610.000	622.000	636.000	651.000	665.000

ANNEXE 3 : EVOLUTION DE LA POPULATION SELON LES DIFFERENTS GROUPES D'AGES

Tranche d'âge	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	%
0-6 ans	135.300	139.900	144.500	146.900	150.000	153.100	156.200	159.200	162.800	166.600	170.200	25,6
7-13 "	96.200	99.500	102.700	104.500	106.700	108.800	110.000	113.000	115.800	118.400	121.000	18,2
14-21	86.700	89.600	92.600	94.100	96.100	98.100	100.000	102.000	104.300	106.800	105.100	16,4
22-65	187.100	193.500	199.800	203.200	207.400	211.700	216.000	220.200	225.100	230.500	235.400	35,4
66 +	22.700	23.500	24.300	24.700	25.200	25.700	26.200	26.800	27.400	28.000	28.600	4,3
Age ND	500	500	600	600	600	600	600	600	600	700	700	0,1
Ensemble	528.500	546.500	564.500	574.000	586.000	598.000	610.000	622.000	636.000	651.000	665.000	100,0
Tx & %	3,4	3,4	3,8	1,7	2,1	2,0	2,0	2,0	2,2	2,3	2,2	-

La faiblesse du taux d'accroissement peut s'expliquer par une forte émigration surtout à partir des années où le travail de la terre n'était plus un recours ; le mouvement aller n'est pas compensé par l'arrivée de populations d'autres régions.

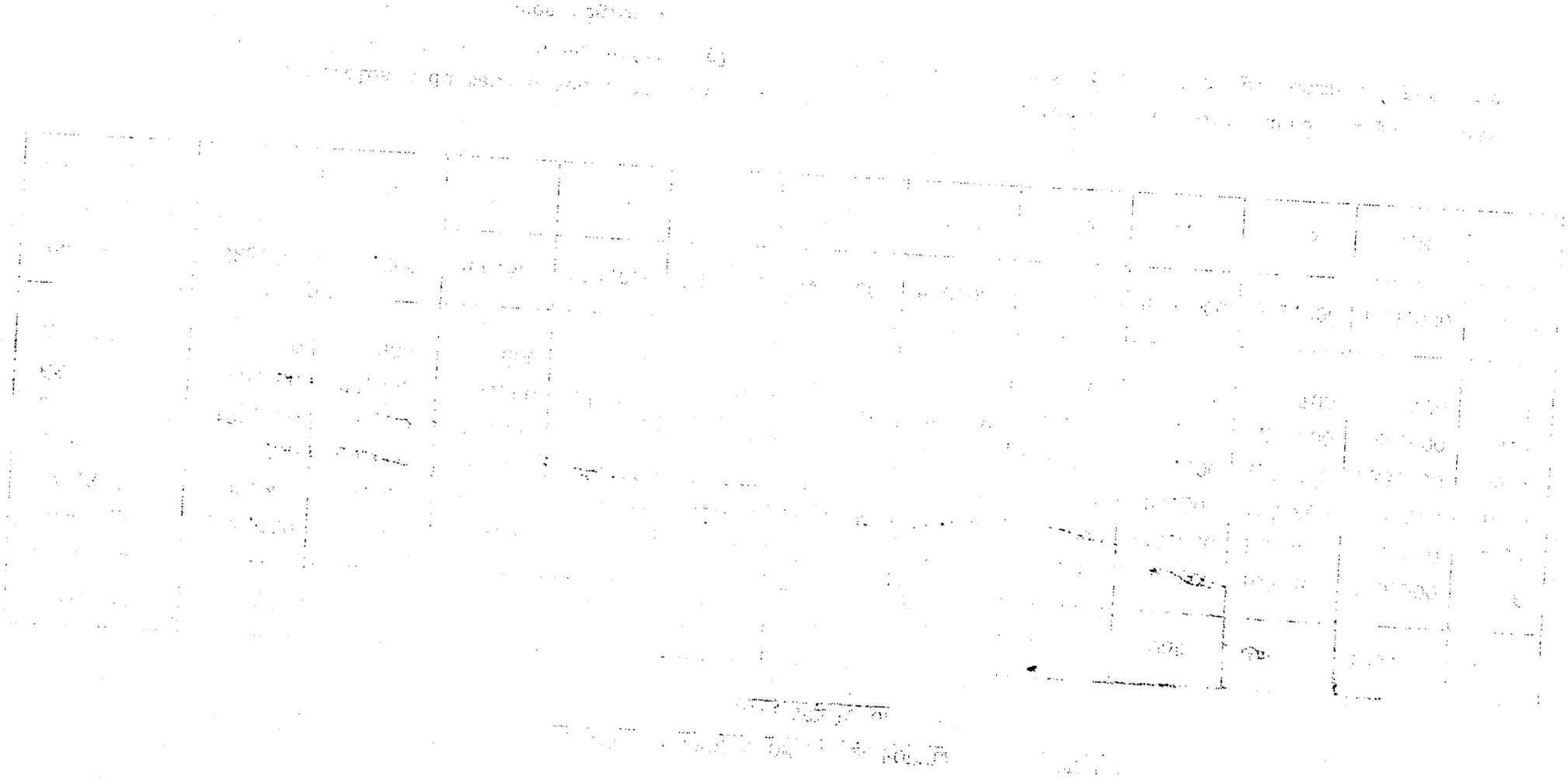

DEUXIEME PARTIE : LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

Introduction

Sur la base du constat établi dans le bilan-diagnostic, l'avenir de la région de Saint-Louis repose sur trois (3) enjeux de développement majeurs qui sont :

- Maîtrise de l'eau ;
- Modernisation des structures de production et de distribution ;
- Réduction des disparités intra-régionales.

Le Comité Technique Régional a sélectionné ces trois (3) enjeux qu'il a associé à des objectifs globaux traduits en projets. Le choix des enjeux et des objectifs a été effectué suivant une certaine hiérarchie faite en fonction des priorités des problèmes à résoudre.

Les projets devant être la solution de ces problèmes dans le court terme constituent autant d'actions opérationnelles intitulées projets d'initiative régionale. Ils sont à l'instar des enjeux et des objectifs, hiérarchisés en fonction de leurs réponses aux problèmes et blocages décelés lors du bilan-diagnostic.

Le recensement et l'inscription des autres projets par enjeu et objectif (projets d'investissement public, privés, locaux et communaux) permettent au Plan Régional de Développement Intégré (P.R.D.I.) d'être le cadre de référence des actions de développement à initier dans la région. A ce niveau, il est toutefois nécessaire de préciser qu'en raison de la politique de l'Après Barrages, cette région dispose de la quasi totalité des projets contenus dans la Programmation Triennale des Invessements Publics du Sénégal. C'est pourquoi, les actions d'initiative régionale sont surtout constituées de projets d'accompagnement des projets du P.T.I.P.

./.

HIERARCHISATION DES ENJEUX ET OBJECTIFS

ENJEU N° 1 : MAITRISE DE L'EAU

Objectifs N° 1 : Sécurisation de la production agricole
N° 2 : Sauvegarde et amélioration de l'écosystème
N° 3 : Production d'énergie électrique
N° 4 : Navigabilité du Fleuve

ENJEU N° 2 : MODERNISATION DES STRUCTURES DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION

Objectifs N° 1 : Mise sur pied de structures permettant une impulsion des productions
N° 2 : Formation et responsabilisation des producteurs
N° 3 : Intégration des activités de production
N° 4 : Amélioration des circuits de distribution
N° 5 : Articulation Recherche - Développement

ENJEU N° 3 : REDUCTION DES DISPARITES INTRA-REGIONALES

Objectifs N° 1 : Développement des activités de production dans le diéri
N° 2 : Redistribution des aménagements au profit de la vallée
N° 3 : Désenclavement des zones de production
N° 4 : Promotion de pôles de développement et redynamisation de la ville de Saint-Louis
N° 5 : Equipement des centres de l'intérieur.

./.

Pour assurer à la région de Saint-Louis un développement endogène, les actions stratégiques à conduire dans le long terme (12 ans) se retrouvent dans trois enjeux majeurs :

- la maîtrise de l'eau
- la modernisation des structures de production et de distribution
- et la réduction des disparités régionales.

ENJEU 1. : LA MAITRISE DE L'EAU

On entend par maîtrise de l'eau la création des conditions d'une exploitation optimale de cette ressource. Cet enjeu s'appuie sur les objectifs suivants :

- la sécurisation de la production agricole,
- la sauvegarde et l'amélioration de l'écosystème,
- la navigabilité du fleuve,
- et la production d'énergie électrique.

La région de Saint-Louis dispose d'un potentiel hydraulique important. Les aménagements qui sont en train de s'opérer sur le fleuve Sénégal faciliteront la réalisation des objectifs ci-dessus.

Objectif 1.1. La sécurisation de la production agricole

A la lumière du diagnostic de la situation actuelle, il apparaît que l'agriculture constitue l'activité clé pouvant asseoir les fondements de la croissance régionale.

Le système de production traditionnel (culture pluviale et culture de décrue) s'est avéré très aléatoire et incapable de constituer la base du développement de l'agriculture dans la région.

./.

La sécurisation de la production agricole reposera sur le développement de culture irriguée.

La mise en oeuvre effective des potentialités dépendra de la combinaison des trois éléments que sont le barrage anti-sel de Diama, le barrage hydroélectrique de Manantali et la digue sur la rive du fleuve Sénégal.

Quatre scénarios peuvent se présenter :

a) Réalisation de Diama seul

En 1986, il n'y a pas de variation notable par rapport aux potentialités antérieures. Le niveau de la côte de retenue à Diama ne peut pas dépasser 1 mètre IGN en raison du risque d'inondation de la partie mauritanienne. Dans ces conditions, il ne pourra être garanti en plus que 200 ha en contre saison. Une meilleure alimentation du Lac de Guiers sera également possible.

b) Réalisation de Diama et de la Digue Rive Droite

Cette situation, sans Manantali, se traduira par une amélioration notable de la possibilité de contre saison dans le Delta ; la double culture intégrale sera possible sur les 40.000 ha du Delta. Si le niveau en amont de Diama est maintenu à une côte voisine de 1,50 m IGN, une partie des zones aménagées dans le Delta pourra d'ailleurs être irriguée sans pompage.

Le relèvement du niveau de la côte des eaux autorisera également la réduction des hauteurs de pompage, d'où des économies de coûts d'énergie et de fonctionnement.

c) Avec Diama et Manantali et sans la digue Rive Droite

La combinaison des effets des barrages régularisera le débit et le niveau du plan d'eau sur le fleuve Sénégal.

./.

Les potentialités offertes dans ces conditions sont encore de 240.000 ha avec possibilité de double culture pour les 40.000 ha du Delta. Cependant, pourra se poser le problème du degré d'intensification : sans la digue rive droite, la côte sera basse en contre saison (de l'ordre de 0,5 m IGN) et engendrera un coût de pompage très élevé en raison du marnage important. Par ailleurs, les stations de pompage étant conçues pour des hauteurs de pompage d'hivernage (1 m ; 1,3 m IGN), le rendement des pompes risquera d'être inférieur au rendement nominal.

d) Réalisation de Diama, Manantali et de la Digue Rive Droite

Cette situation idéale correspond à la réalisation des trois grandes infrastructures prévues par le programme O.M.V.S.

Elle sera la situation précédente (240.000 ha) avec généralisation sans difficulté de la double culture dans le Delta et réduction des hauteurs de pompage.

Le développement de l'agriculture irriguée liée à la régularisation des débits par les barrages se fera dans un premier temps parallèlement aux cultures de décrue.

Il s'agira d'augmenter la production agricole et de maximiser les avantages. Il est prévu à terme, l'aménagement de 240.000 ha de culture irriguée.

Dès lors, le véritable goulot d'étranglement ne sera pas la question de l'autosuffisance vivrière de la Vallée, mais la pression des actifs sur le marché du travail dont les besoins exprimés sont de l'ordre de 180.000 ha.

./.

Compte non tenu des superficies gérées par la C.S.S. et la SOCAS (9.000 ha), le rythme d'aménagements prévu est le suivant :

+ 1987 - 1990 : 3.500 ha/an
+ 1990 - 1995 : 4.000 ha/an
+ au delà de 1995 : 5.000 ha/an.

Sur la base de ces hypothèses, les surfaces évolueront de la façon suivante :

1987	1990	1995	2000	2010	2025
30.000	45.500 ha	63.500 ha	88.500 ha	138.500 ha	213.500 ha

Source : Conseil Interministériel sur les perspectives et stratégies de développement de l'après-barrage - Ministère du Plan et de la Coopération - Novembre 1984.

L'accroissement et la diversification de la production agricole permettront de résorber le déficit alimentaire aux niveaux régional d'abord, national ensuite.

./.

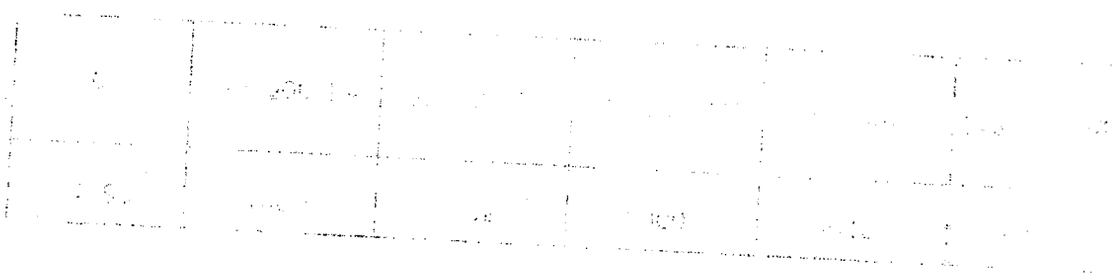

1.1.1. Projets d'Initiative Régionale

Présentation des projets

1. Projet Intégré de Mery

Localisation : Département de Dagana
Description : 5 hectares de maraîchage - Embouche bovine : 178 membres
Coût total : 32.064.000 F Coût total programme 87/90

2. Ferme agricole de Bokhole

Département de Dagana
Production céréales et légumes : 40 ha de riz, 10 ha tomate - 80 membres
Coût total : 48.770.000 F.

3. Projet maraîcher de Saneinthe Tack

Département de Dagana
Production maraîchère : 10 ha tomate et pomme de terre - 72 membres
Coût total : 17.239.000 F.

4. Projet Maraîcher de Rao Ngaïna

Département de Dagana
Aménagement de 3 bas-fonds (maraîchage) 40 membres
Coût total : 2.592.000 F.

5. Projet Intégré de Rao

Département de Dagana
50 ha polyculture - Aviculture : 250 femmes
Coût total : 4.708.000 F.

6. Projet Intégré de G.P. Gankete Penda Yayaké

Département Dagana
40 ha de maraîchage - 40 jeunes
Coût total : 10.753.000 F.

7. Projet Maraîcher de Ndiarème

Département de Dagana
10 ha riz - 10 ha maraîchage - 55 membres
Coût total : 20.816.000 F.

./.

8. Projet PPNS Diaglé

Département de Dagana
3 ha : Oignons, Tomate, Pomme de terre - 120 membres
Coût total : 6.632.000 F.

9. Projet Intégré de Gaé

Département de Dagana
Maraîchage 60 ha - Embouche : 132 bovins - 528 membres
Coût total : 61.591.000 F.

10. Projet Intégré de Gallodjina

Département de Dagana
Maraîchage : 4 ha - Embocuhe : 40 bovins - 40 ovins - 40 membres
Coût total : 17.378.000 F.

11. Ferme agricole de Mbilor

Département de Dagana
Maraîchage : 10 ha 120 membres
Coût total : 30.023.000 F.

12. Périmètre agricole de Richard-Toll

Département de Dagana
Accroître la Production agricole communale (cf. P.I.C.)
Coût total :

13. Projet Intégré de Thiago

Département de Dagana
25 ha de maraîchage - 1 bois de village - 15 membres
Coût total : 21.456.000 F.

14. Projet Intégré de Ndiandane

Département de Podor
Maraîchage - Aviculture - Arboriculture
Coût total : 16.097.000 F.

./.

15. Projet Intégré de Thioubalel Lao

Département de Podor
Maraîchage, Arboriculture, Pêche, Elevage - Durée : 5 ans
Coût total : 103.000.000 F.

16. Projet de Ferme le "Mberail"

Département de Dagana
Riz, Maraîchage, Pisciculture et Habitat
Coût total : 37.700.000

17. Projet Agricole Delta du Fleuve

Département de Dagana
Maraîchage : 25 ha - Riz : 50 ha
Coût total : 111.500.000 F.

18. Projet de Développement du Maraîchage dans le Gandiole

Département de Dagana
260 Ha de maraîchage
Coût total : 286.500.000

1.1.2. Projets P.T.I.P.

11002. Extension et réhabilitation Kassak Nord

Localisation : Département de Dagana - Région de Saint-Louis
Description du projet : Poursuite après extension d'un projet global existant
Objectif d'aménagement : 516 ha en 1987/88
Coût total du projet : 1.951 millions F.- Coût programme 87/90

11003. Extension Thiago Guiers : 200 ha

Département de Dagana
Aménagement de 200 ha en 1987/88. Les aménagements sont faits clés en main.
Coût total : 1.705 millions - Financement acquis

11004. Réhabilitation Boundoum, Dagana, Thiagar

Département de Dagana
Réhabilitation de périmètres existants sur 6.988 ha et extension sur 50 ha
Coût total : 9.253 millions

11005. Extension Nianga C. Sud : 430 ha

Département de Podor
Aménagement de 430 ha nets, extension du projet Nianga existant
Production de 1.930 tonnes de paddy en année de croisière
Projet reporté en 89/90
Coût total : 1.153 millions

11006. Restructuration Guédé Mbantou

Département de Podor
Aménagement de 140 ha et réhabilitation de 585 ha
Coût total : 4.000 millions

11007. Aménagement Saldé Wala

Département de Podor
Aménagement de 670 ha dont 120 ha de réhabilitation
Désenclavement de la zone
Coût total : 3.054 millions.

11008. Extension Nierba : 1.932 ha

Département de Podor

Aménagement de 1.932 ha nets. Endiguement général de la cuvette pour le maintien des cultures de décrue

Coût total : 3.628 M

11010. P.I.V. Ngalenka amont : 400 ha

Département de Podor

Coût total : 926 M Coût 87/90 = 50 M

11011. P.I.V. - Ile à Morphil

Département de Podor

Aménagement de 650 ha et réaménagement de 155 ha

Coût total : 1.512 M

11012. Programme FED/DOUE 3

Département de Podor

Etude d'aménagement sur 3.000 ha dans la vallée du fleuve

Coût total : 4.731 M

11014. Matam 3 - Aménagement 2.817 ha (GP + PIV)

Département de Matam

Aménagement de 2.017 ha de casiers et 800 ha de PIV. Volets d'accompagnement relatifs à la santé, au reboisement, à la pisciculture, à l'élevage.

11015. Réhabilitation 400 ha, extension 800 ha - Bakel

Département de Matam

Coût total : 3.768 M Financement acquis

11016. Toro-Dimat - Italie

Département de Matam

Aménagement de 500 ha de PIV clés en main

Coût total : 881 Millions

./.

11017. Dagana C

Département de Dagana
Aménagement de 410 ha nets dont 193 rizicoles, 188 de polyculture 29 d'arboriculture
Coût total : 1.529 millions

11018. P.I.V. Dagana

Département de Dagana
Aménagements de 240 ha de PIV dont 110 ha sur Richard-Toll et 130 ha sur Ndombo Thiago
Coût total : 78 millions

11019. Programme PIV/FED - 3ème phase

Région de Saint-Louis - Département de Podor
Aménagement de 600 ha de PIV et réhabilitation de 1.305 ha dans les périmètres de Aéré Lao et de Guédé Dimat pour consolider l'existant
Coût total : 1.760 millions

11027. Projet Ital Tecna Matam

Département de Matam
Aménagement de 500 ha dans le département de Matam par la société Ital Techna dans le cadre du FAI Italien
Coût total : 1.652 millions.

Code : 41006

Alimentation Eau Matam, Dagana, Podor, Kédougou

Régions : Saint-Louis et Tambacounda
Description : Alimentation en eau potable des villes fluviales
Coût total projet : 1.445 millions de F.CFA
Coût total programme : 1.445 millions de F.CFA
Financement à rechercher : 1.445 millions de F.CFA

./.

1.1.3. Projets communaux et locaux

1. OUVRAGES HYDRAULIQUES

Arrondissements de Ross-Béthio, Rao, Mbane, Thillé Boubacar, Ndioum, Saldé, Cascas, Thilogne, [illegible], Ourossogui, Semmé et Commune de Richard-Toll

Coût total : 46.323.560 F.CFA

2. EQUIPEMENTS ECONOMIQUES

Arrondissements de Rao, Ourossogui, Thillé Boubacar, Semmé, Commune de Richard-Toll

Coût total : 10.400.000 F.CFA

1.1.4. Projets privés

1. SOCAS

   Dagana

   Production végétale

   Coût : 145 millions

2. SAIF

   Production végétale 16 emplois

   95 millions

3. SOCIETE AGRICOLE DE SAINT-LOUIS 21 emplois

   223 millions

4. EXPLOITATION AGRICOLE A MATAM

   Matam

   Production végétale 14 emplois

   23.680.000 F.CFA

./.

Objectif 1.2. : La sauvegarde et l'amélioration de l'écosystème

La dégradation de l'écosystème était perceptible au niveau de la remontée de la langue salée, l'assèchement de quelques cours d'eau à certaines périodes de l'année, l'abaissement de la nappe phréatique et la regression de la végétation. La répercussion sur l'économie de la région a été nettement négative : baisse des ressources hydrauliques, ligneuses, fourragères, piscicoles et salinisation des sols. D'où l'importance de toute action tendant vers la sauvegarde de l'écosystème. La maîtrise de l'eau en est la voie idéale pour plusieurs raisons.

L'ensemble des aménagements prévus (barrage de Diama, barrage de Manantali et digue rive droite) permettra :

- l'arrêt de la langue salée au niveau de Diama ;
- la réalimentation en eau de toutes les dépressions (vallée fossile du Ferlo) ;
- la recharge de la nappe phréatique ;
- la conservation en permanence d'un plan d'eau assez correct pour permettre les activités économiques ;
- le développement de la pisciculture qui est envisagé promet un brillant avenir à la pêche continentale ;
- le développement des ressources forestières sera possible avec les aménagements sylvicoles intensifs (reboisement sous-irrigation et bois de villages).

./.

Présentation des projets

1.2.1. Projets d'initiative régionale

1. Pisciculture à Ross-Béthio

Département de Dagana
Réactivation de la pêche continentale : 5 étangs
Coût total : 21.448.000 F.CFA

2. Acquaculture de Mulets

Département de Dagana
Repeuplement d'espèces en voie de disparition
Coût total : 29.300.000 F.CFA

3. Plantation de gommiers

Département de Matam
Regénération gommiers (5.000 ha) - Durée : 5 ans
Coût total : 30.000.000 F.CFA

4. Reboisement Matam III (SAED)

Brise-vents, 135,5 ha
Coût total : 80.000.000 F.CFA

5. Irrigation IV (SAED)

Département Dagana
Pépinières villageoises : vergers, brise-vents, bois de village
Coût total : 80.000.000 F.CFA

6. Sauvegarde Autriche et Gazelle

Ferlo
Protection des réserves de Faune
Coût total : 300.000.000 F.CFA

7. Pisciculture dans la Vallée

Département de Matam et Podor
8 étangs
Coût total : 171.600.000 F.CFA

./.

8. Reconstitution des Forêts et Parcs

Département de Dagana (Idée de projet)

9. Projet Intégré de Thiago

(cf. obj. 1)

10. Projet Intégré de Ndianane

(cf. obj. 1)

11. Projet Intégré de Thioubalel Lao

(cf. obj. 1)

12. Projet de Ferme le "Mbérail"

(cf. obj. 1)

1.2.2. Projets P.T.I.P.

13002. Reboisement, aménagement sylvo-pastoral zone nord Saint-Louis

Reboisement, Aménagement agro sylvo-pastoral dans la zone sylvo-pastorale

Rétablissement de l'équilibre écologique autour de 6 forages

Financement acquis - coût total : 1.600

13004. Reconstitution forêts de gonakier - Saint-Louis

Sauvegarde et augmentation du potentiel ligneux du Fleuve

Coût total : 1.132

13005. Fixation dunes du Gandiolais - Saint-Louis (rég.)

Fixation dunes et protection cuvettes maraîchères (Nord Ouest)

Coût total : 819

13008. Plantation gommiers zone sylvo-pastorale - Saint-Louis

Coût total : 1.041

13010. Actions populaires de reboisement national

Rénovation et équipement des pépinières régionales et départementales, Appuyer service forestier national pour supervision actions populaires de reboisement.

./.

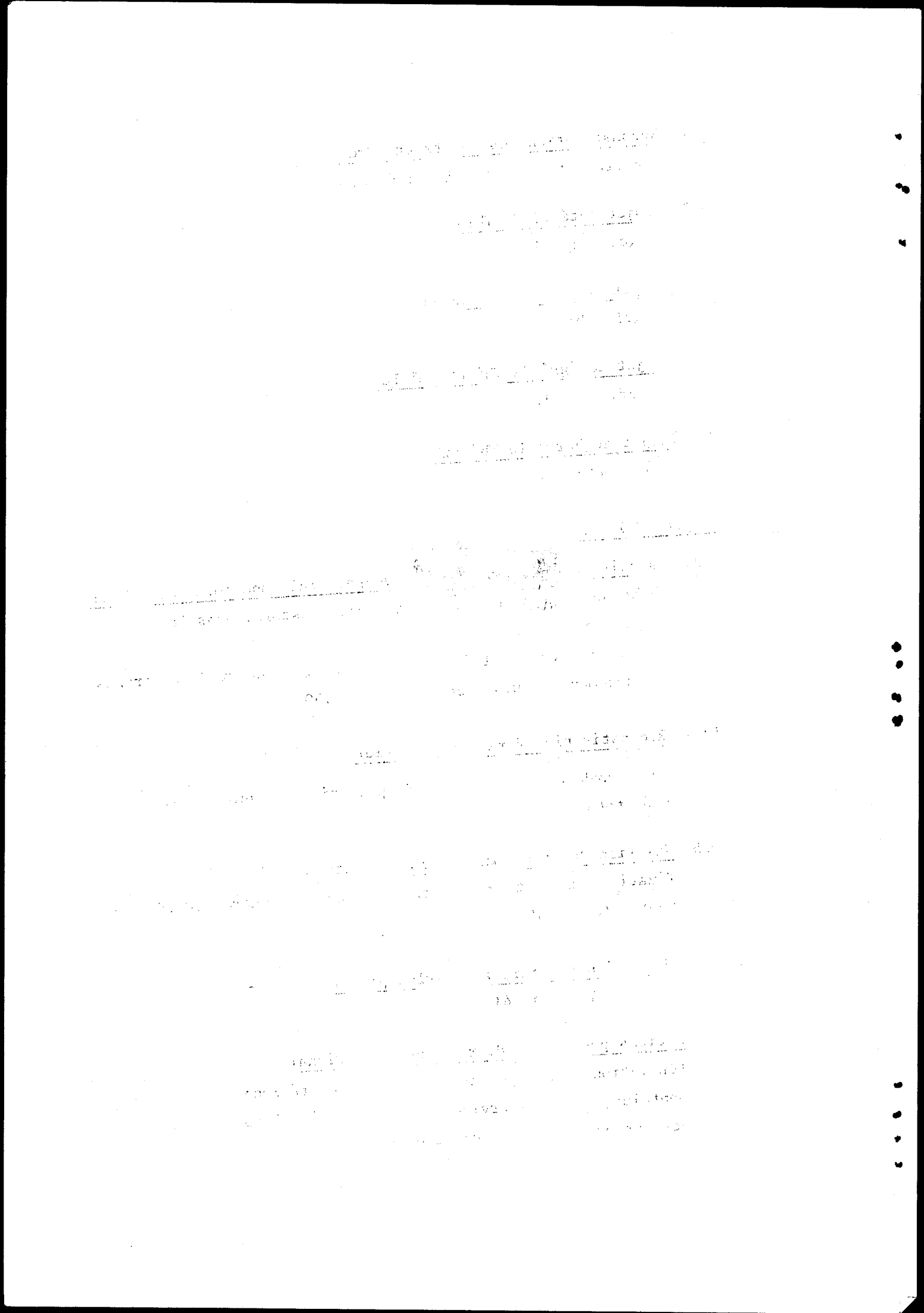

13044. Reboisement et conservation des sols

Multirégional

Financement acquis

Coût total : 3.600 M Coût programme : 87/90 : 1.228 M

130041. Création de pôles verts

Région de Saint-Louis

Intégration de l'arbre dans les aménagements hydroagricoles de la vallée : delta du fleuve et basse vallée

Coût total : 361 M Coût programme : 87/90 : 170 M

13040. Sensibilisation à la lutte contre la désertification

Projet national

Financement acquis

Coût total : 171 M Coût programme : 87/90 : 171 M

13039. Parc national des oiseaux de Djoudj

Département de Dagana

Lutte contre la Désertification à Djoudj

Coût total : 490 M Coût programme : 87/90 : 30 M

15001. Maîtrise des Eaux de ruissellement

Multirégional

Coût total : 15 millions Coût programme : 87/90 : 15 millions

16006. Gestion et protection des Eaux souterraines

Multirégional

Coût total : 1.125 millions Coût programme 87/90 : 725 millio

1.2.3. Projets locaux et communaux

N é a n t

1.2.4. Projets privés/ONG

N é a n t

./.

Objectif 1.3. : La production d'énergie électrique

L'énergie joue un rôle de premier plan dans le développement d'une économie. Les statistiques révèlent que les pays qui consomment le plus d'énergie sont les plus développés. La principale énergie consommée au Sénégal est l'électricité produite aux niveaux des centrales thermiques et des groupes électrogènes fonctionnant avec du fuel importé.

En tant que pays en voie de développement non producteur de prétrole, le coût élevé de cette source d'énergie est un facteur limitant à la production et à la consommation d'électricité au Sénégal et dans la région périphérique de Saint-Louis.

Avec le fleuve Sénégal, la sous région dispose de la possibilité d'une production considérable d'énergie hydro-électrique.

La production d'énergie électrique était l'une des fonctions que Manantali devait à l'origine assurer dès sa mise en service. Le projet initial (1977) comportait en effet la réalisation simultanée du barrage et de la centrale hydro-électrique. Le marché de l'électricité visé étant toutefois insuffisant, au moment du lancement du projet, l'OMVS s'est orientée en 1979 vers une variante de construction scindée en deux étapes :

- la première, en cours de réalisation pour une mise en service en 1988, est limitée au barrage avec cinq prises d'eau obturées en attendant la réalisation de l'usine.

- la deuxième, encore à l'état de projet, comporterait la construction de la centrale (5 X 40 MW), avec le réseau de transport de 225 KW alternatif nécessaire pour évacuer l'énergie produite (800 à 1000 GWH/an) vers les centres de consommation.

Les travaux correspondants devraient démarrer début 1987, pour une mise en service fin 1990. Manantali répondrait ainsi aux principaux objectifs suivants :

- couvrir une grande partie des besoins ;
- contribuer à l'indépendance énergetique ;
- produire une énergie concurrentielle.

./.

Présentation des projets

1.3.1. Projets d'initiative régionale

N é a n t

1.3.2. Projets P.T.I.P.

N é a n t

1.3.3. Projets locaux et communaux

N é a n t

1.3.4. Projets privés et O.N.G.

N é a n t

./.

Objectif 1.4. : La navigabilité du fleuve Sénégal

Ancienne voie de communication, le fleuve Sénégal a facilité la pénétration coloniale. Dans le passé, les villes riveraines du fleuve étaient de grandes escales portuaires et abritaient un commerce florissant.

De nos jours, la dégradation des conditions écologiques de même que la concurrence de la route ont occasionné le déclin de ce mode de transport. Cependant, si pour le transport de voyageurs l'inversion de cette situation n'est pas envisageable, il n'en est pas ainsi pour le transport de marchandises. Sur le plan des coûts, le transport fluvio-maritime de marchandises présente des avantages certains.

La maîtrise de l'eau qui assurera un plan d'eau suffisant pour la navigabilité permanente du fleuve de Saint-Louis à Kayes ira de pair avec certains travaux : délestage, aménagement d'escales portuaires.

Outre le désenclavement des grands centres de la vallée, ces investissements vont assurer la fluidité des personnes et des biens d'où une impulsion des échanges au niveau de la région.

L'amélioration de la navigabilité du fleuve Sénégal dans le but de permettre la navigation en toutes saisons est l'un des premiers objectifs de l'aménagement dudit fleuve. Ceci sera réalisé au moyen de lachures de la retenue de Manantali en quantité suffisante pour garantir un tirant d'eau adéquat dans le chenal amélioré. La navigabilité tout au long de l'année entraînera les avantages suivants :

- le désenclavement de certaines zones de la vallée
- l'exportation des produits agricoles et l'importation de produits manufacturés ;
- à l'avenir l'exploitation des minerais situés dans la vallée (phosphate de Semmé, département de Matam).

./.

Les prévisions de trafic révisées en novembre 1985 et basées sur l'hypothèse selon laquelle le chenal navigable sera ouvert en 1990, sont les suivantes :

	Escales	Kayes	Total	Total (avec phosphates)
1990	79,2	195,7	274,9	-
2000	155,4	271,7	427,1	3500,00
2010	377,1	1095,5	1472,3	3500,00

Source : Etude de la gestion des ouvrages communs de l'OMVS
Rapports phase I. Volume IC 1986

Présentation des projets

1.4.1. Projets d'initiative régionale

N é a n t

1.4.2. Projets P.T.I.P.

N é a n t

1.4.3. Projets locaux et communaux

N é a n t

1.4.4. Projets privés

N é a n t

./.

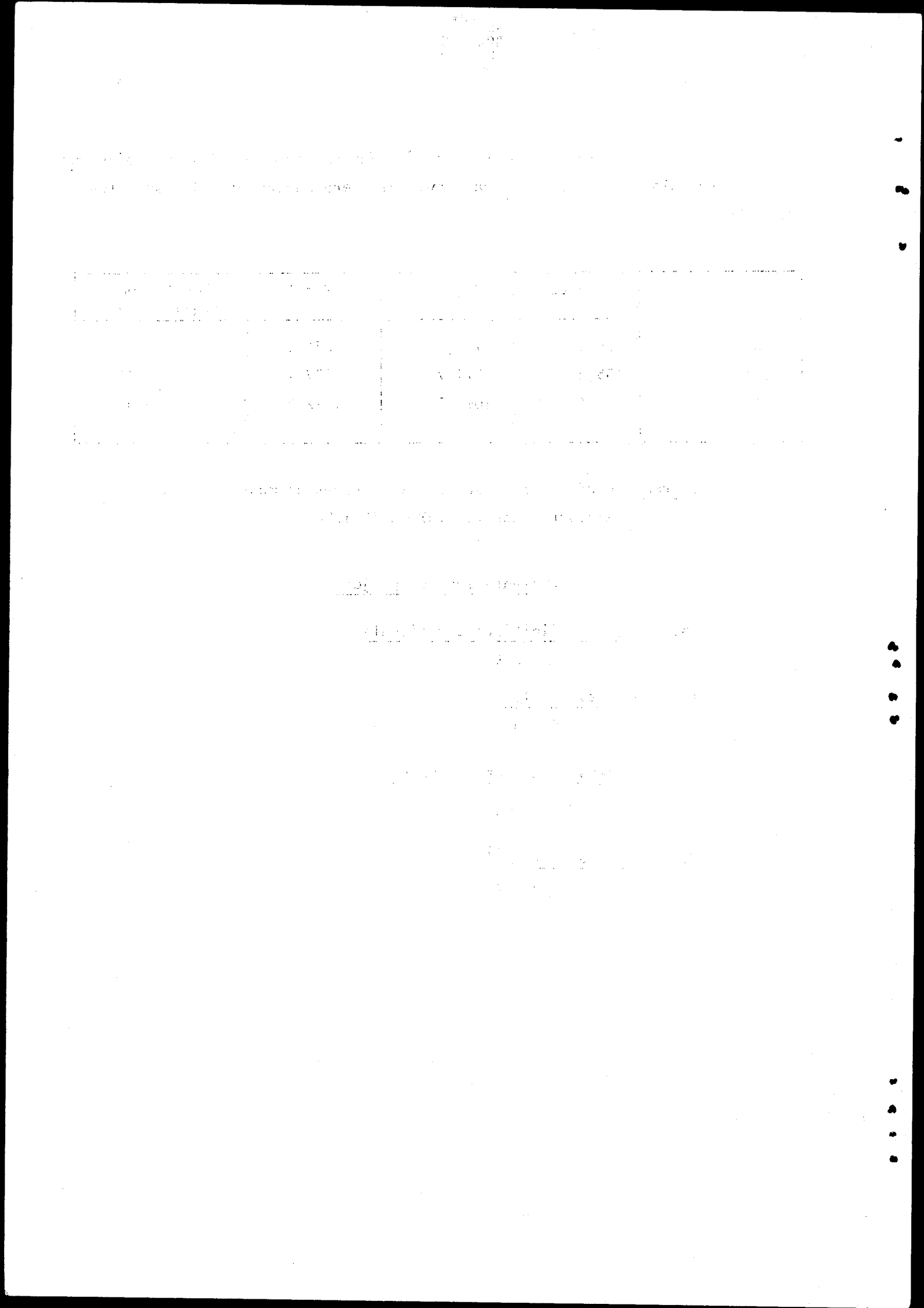

ENJEU II : MODERNISATION DES STRUCTURES DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION

Toute politique de développement doit, pour être efficiente, adapter sans cesse ses structures de production et de distribution à ses objectifs majeurs ; l'orientation présentement prise par la région a retenu ci-dessous plusieurs objectifs qui permettront à long terme de réaliser l'enjeu indiqué en tête de chapitre ; il s'agit de :

- la mise sur pied d'une politique de filière pour les différentes productions régionales ;
- la création de structures permettant une impulsion des productions
- la formation et la responsabilisation des producteurs ;
- l'amélioration du circuit de distribution ;
- l'articulation recherche-développement.

Objectif 2.1. : Création de structures permettant une impulsion des productions

L'agriculture, en tant que consommateur de produits industriels (matériel agricole, engrais ...) et fournisseur de matières premières à l'agro-industrie représentera dans une certaine mesure le stimulant du développement industriel de la région et vice-versa.

Les perspectives du secteur industriel dans la région de Saint-Louis s'inscrivent d'une part dans le cadre de la nouvelle politique industrielle définie par le plan d'action de l'industrie publié le 15 juillet 1986 par le MDIA et d'autre part dans les perspectives de l'après-barrage.

Dans ce cadre, il n'est plus à démontrer que le secteur industriel de la région présente d'intéressantes potentialités qui ne demandent qu'à être exploitées judicieusement.

./.

En effet, la nouvelle politique industrielle insiste beaucoup sur une valorisation la plus poussée des matières premières locales. Or, l'agriculture, secteur fournisseur d'un nombre important de matières premières pour l'industrie, compte jouer ses atouts dans la région de Saint-Louis avec la maîtrise de l'eau permise par les barrages de Diama et Manantali.

Ainsi, il sera possible de développer un certain nombre de branches d'industrie telles que :

- la fabrication de matériel agricole (pompes pour l'irrigation, moissonneuses, batteuses, décortiqueuses, repiqueuses à riz, etc ...)

- maintenance du matériel agricole (conserves de tomates, légumes, tanneries, etc ...

- fabrication d'emballages, etc ...

En ce qui concerne les agro-industries, en particulier, il faudra arriver à une adéquation des produits agricoles aux besoins de l'industrie.

Par ailleurs, les perspectives de l'industrie se trouvent renforcées par la série de mesures d'ordre administratif préconisées par la N.P.I. et tendant à apporter certaines facilités, et des conditions de concurrence plus saines. Il s'agit, notamment de :

- la libéralisation et l'harmonisation de la protection ;

- la libéralisation des prix et des circuits de commercialisation, la simplification des procédures import-export ;

- des mesures institutionnelles améliorant l'environnement économique ;

- l'amélioration des conditions de fourniture des facteurs techniques de production ;

- actions de promotion et de soutien.

./.

C'est dans un tel cadre, à la fois institutionnel, administratif et économique que devra s'inserrer tout objectif de développement de l'industrie locale.

Les structures financières doivent également jouer un rôle important en permettant aux opérateurs économiques l'accès au crédit. La Caisse Nationale de Crédit Agricole (C.N.C.A.) qui dispose d'un guichet à Matam et diverses autres mutuelles doivent pouvoir intervenir partout dans la région, afin de faciliter la fourniture d'intrants agricoles aux paysans, d'équipements aux pêcheurs, etc ...

Les infrastructures d'accompagnement (voies de communication, télécommunications, fourniture d'énergie, etc ...) contribueront aussi à l'impulsion des productions régionales et à la modernisation de son économie.

Présentation des projets

2.1.1. Projets d'initiative régionale

1. Relance station piscicole de Richard-Toll
   Département de Dagana
   Réactivation pêche continentale 18 étangs
   Coût total : 37.200.000 F.CFA

2. Contribution à l'Etude des cuvettes
   Département de Dagana
   Identification des potentialités de cuvette d'eau douce
   Coût total : 4.250.000 F.CFA

3. Projet d'Assistance aux pêcheurs du Gandiolais
   Département de Dagana
   Fixation des pêcheurs gandiolais
   Equipement de 15 groupements de pêcheurs
   Coût total : 108.000.000 F.CFA

./.

4. Acquisition Engins Agricoles

5. Projet de développement intégré en faveur du groupe Enfance, Jeunesse, Femme

Départements de Podor et Matam
Coût : 3.315.000 $

6. Transformation SODISA

Saint-Louis (ville)
Appui à la production, création d'emplois
Coût : 530.200.000 F.CFA

7. Extension Entreprise Ingenierie - Construction

Département de Dagana (Saint-Louis ville)
Coût 24.700.000

8. Etude Biologie des Mulets au Delta

Département de Dagana (Diama)
Evaluation des stocks Alevins
Coût : 12.500.000 F.CFA

9. Structure d'encadrement Pêche continentale

Région
Promotion de la pêche continentale
Coût : 34.000.000 F.CFA

10. Marché Richard Toll

Commune de Richard-Toll
Modernisation des infrastructures commerciales

11. Complexe Touristique Richard-Toll

Commune de Richard-Toll
Promotion touristique de la ville

12. Pistes de production dans l'Ile à Morphil

Département de Podor
Désenclavement gite de production.

./.

2.1.2. Projets P.T.I.P.

31002. Chaîne de détaillants

Multirégional

Construction de locaux à usage commercial

Coût total : 118 millions Coût 87/90 : 38 millions.

Code 46022. Projet Développement Intégré Nord, Nord-Est

Multirégional (Saint-Louis, Louga)

Description : Programme intégré et planifié de 1310 unités de production générateur de 5.200 emplois environ

Coût total : 805 millions F.CFA

Coût total programme : 493 millions de F.CFA

A rechercher : 433 millions de F.CFA

Code 45016 Centre Régional Formation Professionnelle

Multirégional (Ziguinchor, Kolda et Saint-Louis)

Description : Construction et réhabilitation centres de formation professionnelle régionaux

Coût total : 1.300 millions de F.CFA

Coût total programme : 850 millions de F.CFA

2.1.3. Projets locaux et communaux

N é a n t

2.1.4. Projets privés/O.N.G.

N é a n t

./.

Objectif 2.2. : Formation et responsabilisation des producteurs

Le volet formation et responsabilisation des producteurs est un point de passage obligé pour moderniser les structures de production et de distribution ; il permettrait de doter les producteurs d'un capital de connaissances techniques les rendant capables d'impulser la production et d'établir les relations nécessaires entre les différents secteurs.

Les centres de formation professionnelle doivent être multipliés dans la région pour pouvoir accueillir les jeunes et les préparer à la vie active.

La formation permanente et le perfectionnement peuvent être assurés dans le cadre des chambres consulaires (chambre de commerce, chambre des métiers) ; cette formation sera surtout orientée vers le montage des projets de petite dimension, la gestion et le recyclage.

Le centre serveur régional implanté à Saint-Louis (ex Domaine Industriel) va oeuvrer dans le même sens afin d'aider les entreprises artisanales à passer à l'état de Petite et Moyenne Industrie (P.M.I.).

Cette formation prépare la responsabilisation du producteur qui est un impératif de la nouvelle politique économique du Sénégal (cf. N.P.A., N.P.I.).

Pour la région de Saint-Louis fortement touchée par l'émigration, le retour des migrants armés d'un savoir technique et d'une capacité d'entreprise qui ne demande qu'à être valorisés, trouvera un terrain de prédilection et contribuera à la formation des compatriotes restés au terroir.

Toutes ces mesures doivent être appuyées par l'accès au crédit qui permettra de moderniser les exploitations.

Présentation des projets

2.2.1. Projets d'Initiative Régionale

1. Structure d'Encadrement de Pêche Continentale

pour mémoire

2. Transformation SODISA

pour mémoire

3. Projet d'Assistance aux pêcheurs gandiolais

pour mémoire.

./.

2.2.2. Projets P.T.I.P.

45069. Réhabilitation des C.A.S., C.S. et C.P.S.

Multirégional

Réhabilitation des centres d'adaptation sociale

Coût total : 170 millions Coût 87/90 : 135 Millions

14006. Amélioration Technique Pêche Artisanale

Multirégional

Amélioration de la Production, Conservation, Formation

Alphabétisation

Coût total : 2.330 millions Coût 87/90 : 1.257 millions

Code 46040. Relance Formation Professionnelle rurale

National

Description : Réhabilitation des centres de formation professionnelle en milieu rural

Coût total : 428 millions de F.CFA

Coût total programme : 91 millions de F.CFA

Code 51001 Assistance Centre de Développement Horticole (C.D.H.)

Multirégional : Ziguinchor, Saint-Louis, Dakar

Coût total : 22.069 millions de F.CFA

Coût total programme : 8.443 millions de F.CFA

Code 46023 Maisons Familiales Rurales (Formation Jeunes Agriculteurs)

Multirégional

Description : Formation de jeunes agriculteurs âgés de 15 à 35 ans

Coût total : 1.211 millions de F.CFA

Coût total programme : 716 millions de F.CFA

A rechercher : 159 millions de F.CFA

./.

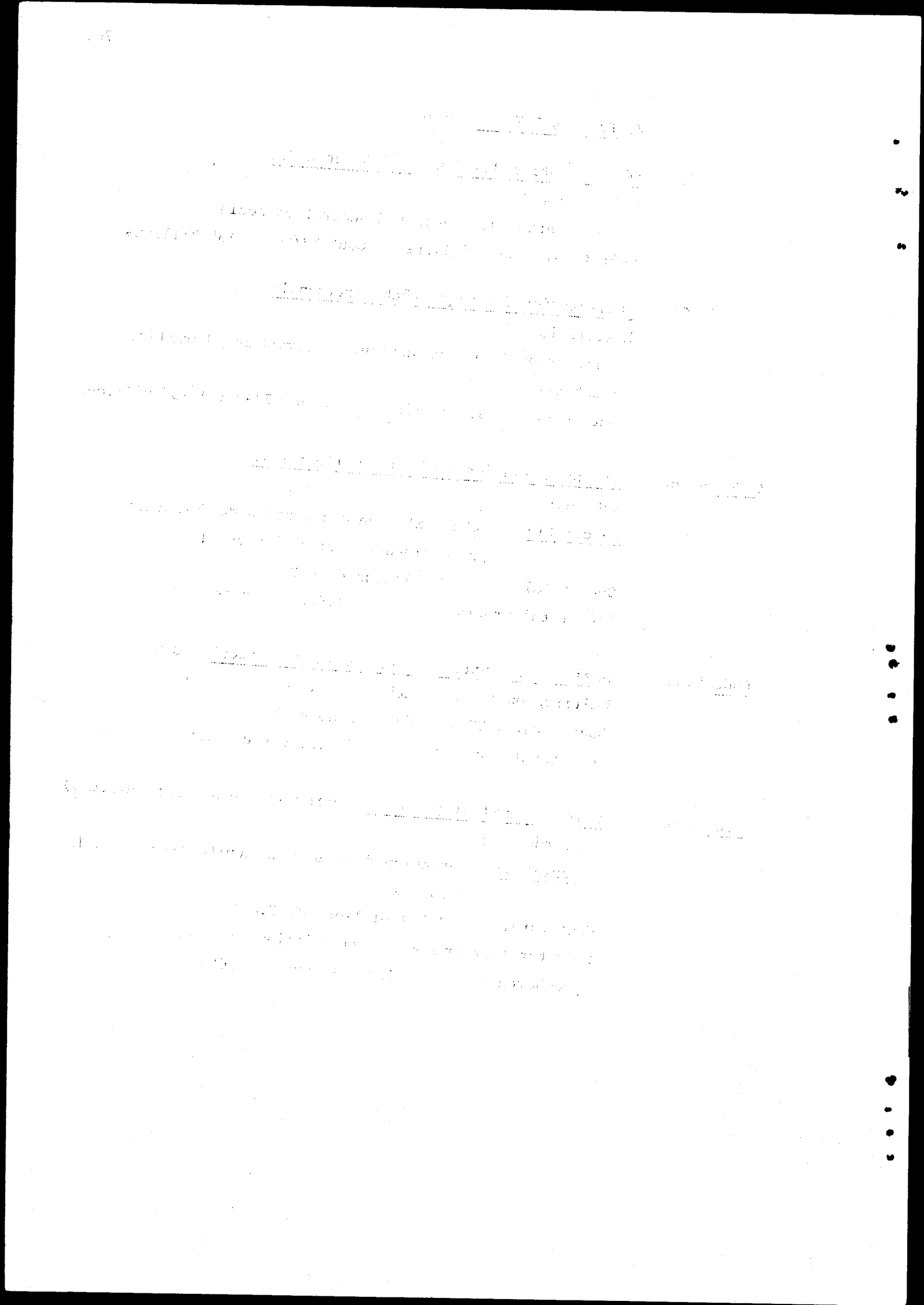

Code 46015 GOPEC - Saint-Louis

Région : Saint-Louis
Coût total : 48 millions de F.CFA
Coût total programme : 41 millions de F.CFA

2.2.3. Projets locaux et communaux

Equipement scolaire
Arrondissements : Ross-Béthio, Rao, Mbane, Thillé Boubacar, Ndioum, Cas-Cas, Saldé, Thilogne, Ourossogui, Semmé.
Coût : 34.744.150 F.CFA

2.2.4. Projets privés/O.N.G.

N é a n t

./.

Objectif 2.3. : Intégration des activités de production

Ce procédé présente l'avantage de créer une importante valeur ajoutée au niveau régional en même temps qu'il permet une réorganisation à l'intérieur des secteurs économiques (agriculture, élevage, pêche, industrie, P.M.E. etc ...) et des secteurs d'appui à la production (transport, commerce ...).

En effet, l'économie régionale qui était jusque là marquée par la précarité de ses systèmes de production et d'échanges, a besoin de mettre sur pied de façon systématique des relations intersectorielles aptes à assurer une plus grande valeur ajoutée et promouvoir son développement harmonieux et équilibré.

La politique de la filière constitue de nos jours, un moyen de sécuriser l'économie tout en permettant de cerner davantage les différents secteurs.

Le désengagement de la SAED à l'amont et l'aval de la production agricole et l'apparition de nouveaux besoins dans le cadre de l'après-barrage nécessitent le renforcement du tissu économique par :

- le développement des réseaux d'approvisionnement en intrants ;
- la création d'entreprise de travaux agricoles (préparation du sol, entretien des aménagements) ;
- la création d'ateliers de maintenance du matériel agricole ;
- le développement des entreprises de transformation agro-industrielles ;
- et le renforcement des voies de communication, des moyens de stockage et de commercialisation.

L'application de cette politique de filière se traduira au niveau de l'élevage par l'identification d'une importante zone de naissage qui se caractérise par un élevage semi-extensif (Ferlo), d'une zone de réélevage où l'on cherchera à assurer une bonne croissance de la bête par des apports en fenaison et en résidus des zones de culture, et d'une zone d'embouche où est pratiqué, dans un délai assez court, l'engraissement des animaux destinés à l'abattage. Cet engraissement se fait par un apport considérable de sous-produits agro-industriels à proximité des grands centres où se trouvent les consommateurs.

Les efforts doivent porter sur l'amélioration des pâturages par une meilleure gestion, le développement des cultures fourragères, la multiplication des forages et une meilleure maîtrise de la commercialisation.

L'intégration agriculture élevage doit également se faire en sens inverse ; le projet buffles de Makhana a pour objectif la fourniture d'animaux de trait aux petits exploitants agricoles qui ne peuvent pas acheter les gros engins.

Pour ce qui concerne la pêche maritime, les potentialités identifiées suggèrent le renforcement du niveau d'équipement des pêcheurs ainsi que la création d'unités de stockage et de transformation des produits halieutiques.

La politique de filière ira dans le sens de l'intégration des activités économiques de diverses natures, et de la production d'une valeur ajoutée optimale au niveau régional.

Présentation des projets

2.3.1. Projets d'Initiative Régionale

1. Projet de Développement en faveur du groupe Femme - Enfance - Jeunesse
   (pour mémoire)

2. Extension Entreprise Ingénierie - Construction
   (pour méoire)

3. Marché Richard-Toll
   (pour méoire)

4. Réfection Route du Gandiolais
   (pour mémoire)

5. Piste de production - Ile à Morphil
   (pour mémoire)

./.

2.3.2. Projets P.T.I.P.

N é a n t

2.3.3. Projets locaux et communaux

N é a n t

2.3.4. Projets privés/O.N.G.

N é a n t

Objectif 2.4. : Amélioration du circuit de distribution

Les déséquilibres les plus aigus au niveau régional se rencontrent au niveau des échanges.

En effet, il est fréquent de constater un engorgement dans telle localité pour tel produit, alors que dans d'autres endroits, une pénurie structurelle se prépétue.

C'est le cas des poissons entre les centres de débarquement et l'intérieur de la région ; c'est aussi le cas des légumes à certaines périodes de l'année entre les zones de production et les centres de consommation.

Cet état de fait est imputable à la situation précaire des voies de communication (routes, pistes de production, etc ...) voire leur absence totale dans bien des cas ; à celà, s'ajoute la non structuration des circuits de distribution.

Dans l'optique de l'après-barrage qui prévoit une croisssance importante de la production, l'amélioration des circuits de distribution est un des piliers essentiels de l'expansion économique régionale.

L'amélioration des circuits de distribution nécessite également la création de moyens de conservation (magasins de stockage, chaîne de froid) et de structures de commercialisation (centrale d'achats, magasins de consommation).

./.

Présentation des projets

2.4.1. Projets d'Initiative Régionale

1. Réfection de la route du Gandiolais
(pour mémoire)

2. Pistes de production (Ile à Morphil)
(pour mémoire)

3. Marché de Richard-Toll
(pour mémoire)

2.4.2. Projets P.T.I.P.

31002. Chaîne de Détaillants

Région : Multirégional 100 %

Ministère : M.F.P.E.T.
Projet : Extension, Productif
Description : Construction de locaux à usage commercial dans les nouveaux lotissements, Retard dans les travaux à cause du déblayage et des frais y afférents
Coût total : 118 millions
Total programme : 38 millions.

31003. Renforcement - Fonds de soutien

Régions : National 100 %

Ministère : M.F.P.E.T.
Projet : Extension, productif
Description : Financement de magasins témoins principalement en marchandises et matériel d'exploitation
Coût total : 702 millions de F.CFA
Total programme : 150 millions de F.CFA

31007. Régionalisation Magasins Témoins

Régions : National 100 %

Ministère du Commerce
Projet : Nouveau, non directement productif
Description : Formation et suivi des structures chargées de l'encadrement des magasins-témoins
Coût total : 20 millions
Total programme : 20 millions.

./.

2.4.3. Projets locaux et communaux

1. Equipements économiques

(pour mémoire)

2. Lotissement voierie, Aménagement rural

(pour mémoire)

2.4.4. Projets privés/O.N.G.

N é a n t

Objectif 2.5. : Articulation - recherche et développement

Pour réaliser une bonne performance des structures de production, la recherche et le développement doivent se compléter mutuellement.

En effet, si la recherche vise l'efficacité des structures de production, le niveau de développement doit à son tour contribuer à moderniser les unités de recherche, par conséquent à les rendre davantage efficientes.

C'est donc par le biais de cette dialectique que l'on doit saisir l'importance de la relation recherche-développement dans le processus de modernisation des structures de production et de distribution.

Au niveau agricole, la recherche sera axée sur les variétés les plus performantes du point de vue rendement à l'hectare, résistance aux maladies et durée du cycle végétatif.

S'agissant de l'élevage, les résultats de la recherche permettront d'améliorer la santé animale d'abord, les productions animales ensuite (lait, viande, cuirs et peaux).

En ce qui concerne la pêche et la foresterie, la recherche sera axée sur l'amélioration des ressources existantes.

./.

Présentation des projets

2.5.1. Projets d'initiative régionale

1. Etude biologique des Mulets

(pour mémoire)

2. Recherches médicales et épidémiologiques - CREDO - SAHEL

Région de Saint-Louis

Amélioration de la couverture sanitaire

3. Relance de la station piscole de Richard-Toll

(pour mémoire)

4. Contribution à l'Etude des crevettes

(pour mémoire)

5. Transformation SODISA

(pour mémoire)

2.5.2. Projets P.T.I.P.

Code 43032.

Cartographie

Multirégional

Description : Faire la cartographie des différentes zones du pays.

Coût total : 180 millions de F.CFA

Coût total programme : 180 millions de F.CFA

Code : 44010

Programme Elargi de Vaccination (P.E.V.)

National

Description : Contrôle des 7 maladies-cibles (diphtérie, tétanos, coqueluche, polio, tuberculose, rougeole, fièvre jaune) par l'immunisation de tous les enfants de 0 à 1 an et des femmes enceintes contre le tétanos.

Coût total : 1.984 Millions de F.CFA

Coût total programme : 1.095 millions de F.CFA

./.

Code 44012

Développement Programme Nutritionnel

National

Description : Surveillance nutritionnelle, couverture à 50 % des enfants et des mères

Coût total : 1.102 millions de F.CFA

Coût total programme : 768 millions de F.CFA

33037 : Informatisation - Gestion Parc Automobile

Ministère : M.EQ. Région : Multirégional 100 %

Projet nouveau, non directement productif

Maîtrise du système de gestion du parc auto ; amélioration des conditions de fonctionnement des services et planification des transports routiers, suivi des conducteurs pour une meilleure présentation.

Coût total : 1.458 millions

Coût programme : 1.458 millions

13036 : Etude rive gauche Fleuve Sénégal

Région de Saint-Louis

Etude d'impact des barrages sur rive gauche du fleuve en vue de l'élaboration d'un programme intégré de gestion et d'environnement.

Rentabiliser les actions de développement de l'après-barrage.

Coût total : Coût programme 87/90

16005 : Etude Alimantation en eau des zones deltaïques

Multirégional

Réalisation d'ouvrages de captage dans les zones les plus défavorisées

33026 : Renouvellement parc auto Labo CEREEQ

Ministère : M.EQ. Régions : Non localisable 100 %

Projet nouveau, non directement productif

Atelier de sondage, pressiométrie, Labo de construction, équipement cellules de recherche, labo-sels fondation, labo route, véhicules de chantier et de liaison

Coût total : 346 millions

Total programme : 346 millions

Financement à rechercher : 346 millions.

./.

Code : 41002

Etude Canal du Cayor

Région : Multirégional

Description : Etude de faisabilité et d'exécution d'un canal à ciel ouvert reliant le Lac de Guiers à la région de Thiès, et ayant à terme la capacité de transiter 500 millions de m^3 d'eau/an

Coût total projet : 1.500 millions de F.CFA

Coût total programme : 1.000 millions de F.CFA

Code : 42005

Etude de Réorganisation secteur Assainissement

Région : national

Description : Etude institutionnelle du secteur - Etude financière

Coût total projet : 51 millions de F.CFA

Coût total programme : 35 millions de F.CFA

./.

2.5.3 Projets communaux et locaux

N E A N T

2.5.4 Projets privés - ONG

1 Recherches médicales et épidémiologiques - CREDO SAHEL (pour mémoire)
2 Evaluation médico-nutritionnelle des enfants de 0 à 10 ans -CREDO SAHEL
3 Fiches signalétiques des villages - CREDO SAHEL
4 Habitudes alimentaires - CREDO SAHEL
5 Potabilité des eaux - CREDO SAHEL
6 La drogue à Saint-Louis (lycées) - CREDO SAHEL
7 Phyto-thérapie traditionnelle - CREDO SAHEL
8 Plantes médicinales
9 Recherche SIDA - MST
10 Répartition des âges des enfants de 0 à 6 ans dans les communautés rurales de la région.

ENJEU III. REDUCTION DES DISPARITES

A l'instar des autres régions du pays, la région de Saint-Louis présente des disparités régionales parfois criantes dans plusieurs domaines. Entre les villes et les campagnes, entre le delta et la vallée du fleuve, entre le walo et le diéri, les niveaux d'équipement sont inégaux. Il convient de réduire ces déséquilibres par le biais d'opérations judicieuses, d'aménagement et de rééquilibrage, telles que :

- le développement des activités de production dans le diéri ;
- la redistribution des aménagements au profit de la vallée ;
- le désenclavement des zones de production ;
- la promotion des pôles de développement ;
- l'équipement des centres de l'intérieur.

...

Objectif 3.1 Le développement des activités de production dans le diéri

La zone du diéri est de nos jours la partie la moins vivante de la région au double plan peuplement et activités économiques. Les perspectives de l'après-barrage annoncent une aggravation de cette situation si rien n'est fait en faveur de cette partie de la région. La sécurisation de la production agricole est basée sur la culture irriguée et la concentration de toutes les activités dans la vallée risque de vider le diéri des populations nomades qui vont converger là où il sera possible de nourrir le bétail avec les sous produits agricoles rentables.

Le développement des activités de production dans le diéri consistera à l'implantation d'unités agro-pastorales au niveau de certains villages centres de la zone.

Les potentialités insoupçonnées de la zone peuvent être exploitées autour des points d'eau existants ou à créer. Des activités de production intégrées allant de l'agriculture (cultures céréalières : mil et souna, maïs, cultures maraîchères, cultures fourragères et arboriculture) à la foresterie (bois de village, périmètres pastoraux, mise en défens) en passant par l'élevage, pourront y être développées et fixer les populations de la zone afin d'atténuer les disparités entre la vallée et le diéri.

3.1.1 Projets d'initiative régionale

Unités types agropastorales dans le diéri

Localisation : région

Description : Unités types à implanter autour de certains forages du diéri ; fixer les populations du diéri

...

Projet intégré Coopérative rurale de Mbane

Localisation : Département de Dagana

Accroissement Production maraîchère et embouche en zone diéri (708 adhérents)

Coût total : 121 007 000 FCFA

Embouche à Niassambé

Localisation : Département Dagana (Niassambé)

Description : Accroissement production de viande

Coût total : 56 178 500 F

Embouche bovine de Médina Loulerguel

Localisation : Département de Dagana Médina Loulerguel

Description : Production de viande

Coût total : 31 443 000 F.CFA

Embouche bovine Médina Ourourbé

Localisation : Département Dagana Médina Ourourbé

Description : Accroissement production de viande

Coût total : 30 488 000 FCFA

3.1.2 Projets PTIP

12 001 SODESP Filière 1 Labgar

Région de Saint-Louis (multirégional)

Encadrement 20 000 UPB, 20 000 UPO, 9 000 bovins

Réélevage - Production supplémentaire 1 200 t/an de viande et 3 000 t/an de lait

Gestion et exploitation de l'Espace pastoral

Coût total : 670 M Programme 87/90 : 457 M

12 002 SODESP Filière 3 Mbar Toubab

idem

Coût total : 500 M Programme 87/90 : 300 M

...

12 003 Développement Elevage dans la zone sylvo-pastorale (Tatqui)
idem

12 004 Développement Elevage dans la zone sylvo-pastorale Ranerou
Même description (gestion et exploitation espace pastoral)
Coût total : 1.727 M Programme : 1 198 M

12 006 Développement Elevage dans la zone sylvopastorale Gueye Kadar
idem

12 015 Introduction Buffles domestiques
ou Département Dagana - Saint-Louis
Utilisation de la traction animale par les grands fermiers riziculteurs Production nationale de viande et lait
Coût total : 356 M Programme : 163 M

12 018 Développement aviculture
Projet national
Production de poussins et d'aliments volaille
Promotion consommation de produits avicoles
Encadrement éleveurs
Coût total : 225 M Programme : 125 M

12 020 SODESP Centre Ganina Erogne
Saint-Louis

3.1.3 Projets locaux et communaux

Projets d'élevage

Localisation : Rao, Ross Béthio, Ourossogui, Semmé, Cas-Cas, Saldé, Thilé Boubacar, Thilogne, Mbane

Coût total : budget 1987/88 31 694 840 F.CFA sont programmés

3.1.4 Projets ONG et privés

N E A N T

...

Objectif 3.2 La redistricution des aménagements au profit de la vallée

Le constat de la situation actuelle révèle que 60 % des aménagements sont concentrés dans le département de Dagana et 40 % seulement dans le reste de la vallée.

Cependant, pour atteindre l'objectif d'autosuffisance alimentaire des populations concernées par les cultures de décrue, environ 200 000 habitants en 1987, le déficit en aménagement hydroagricole à combler par les départements d'ici l'an 2000 se présente ainsi : Matam 26 700 ha, Podor 15 900 ha. Respectivement 60 à 35 % des aménagements à réaliser d'ici l'an 2000 sont à concentrer dans les départements de Matam et de Podor correspondant à un rythme moyen annuel de 3 050 ha de plus par an ainsi répartis : Matam 1 900 ha/an et Podor 1 150 ha/an.

3.2.1 Projets d'initiative régionale

N E A N T

3.2.2 Projets PTIP

N E A N T

3.2.3 Projets locaux et communaux

N E A N T

3.2.4 Projets privés - ONG

N E A N T

...

Objectif : 3.3 Désenclavement des zones de production

La région de Saint-Louis est caractérisée par l'existence de zones difficilement accessibles. Il s'agit notamment de l'Ile à Morphil, une bande de terre comprise entre le fleuve Sénégal et le marigot du Doué qui prend sa source aux environs de Matam et rejoint le fleuve en aval de Podor ; et du haut diéri difficilement accessible à cause de l'ensablement des pistes et des difficultés d'orientation.

L'enclavement des zones de production bloque l'expansion de certaines activités et la distribution des produits locaux et ceux provenant de l'extérieur.

Par conséquent, eu égard à l'importance des activités de transport dans la vie économique, le désenclavement des sites de production s'impose pour aplanir les difficultés relevées.

Ce désenclavement passera par la mise en place de points et de bacs sur le marigot du Doué, la création de pistes de production à travers le diéri et la construction de la route du Gandiolais.

Le coût très compétitif de la voie fluviale pour les transports pondéreux (minerais, phosphates, matériel, marchandises) et la volonté politique de faire de la navigation l'un des facteurs du développement endogène de la vallée font de ce mode de transport un facteur de désenclavement de la région.

L'intégration transport fluvio-maritime - transport ferroviaire ira dans le sens d'une impulsion du secteur des transports. Elle ira de pair avec la création d'un port en eau profonde à Saint-Louis et des escales portuaires à Rosso, Richard-Toll, Dagana et Matam.

3.3.1 Projets d'initiative régionale

Réfection de la route de Gandiole

Localisation : Route Saint-Louis - Gandiole

...

Description : Désenclavement zone de production maraîchère et halieutique
piste de production dans l'Ile à Morphil

Département de Podor (VIe FED)

3.3.2 Projets PTIP

33 011 Etude Route Linguère-Matam

Localisation : multirégional

Description : désenclavement de la zone sylvopastorale

Coût total : 100 millions Coût total programme 87/90 : 100 millions

33 028 Renforcement routier

Localisation : multirégional

Description : adapter la structure des chaussées à l'évolution du trafic, renforcement de structures de routes bitumées et renforcement de surface de routes bitumées.

Coût total : 20 983 millions Coût programme 87/90 : 10 500 millions

33 030 Entretien routier

Localisation : multirégional

Description : entretien courant et périodique des routes, renouvellement du parc pour l'équipement d'une cinquantaine de brigades, entretien du matériel

Coût total : 34 370 millions Coût programme 87/90 : 32 850 millions

33 039 Entretien pistes de production

Localisation : multirégional

Description : désenclavement des zones de production agricole par la mise en état des pistes existantes qui n'avaient pas été entretenues

Coût total : 7 500 millions Coût programme : 87/90 : 7 500 millions

...

37 011 Plan national, Amélioration , Maintenance

Ministère : Communication

Projet : Réhabilitation Productif

Réhabilitation générale du réseau des télécommunication du pays

Amélioration qualité service, rentabilisation des infrastructures des télécommunications

Coût total : 6 200 millions Total programme : 4 855 millions

3.3.3 Projets locaux et communaux

N E A N T

3.3.4 Projets ONG et privés

N E A N T

Objectif : 3.4 Promotion des pôles de développement

La création de pôles de développement à l'intérieur de la région se fera à partir d'une activité à haut coefficient de valeur ajoutée et d'emplois à l'image de la compagnie sucrière sénégalaise (CSS) basée à Richard-Toll.

L'évaluation des potentialités de la région révèle la possibilité de créer un second pôle par l'extraction et la transformation sur place des phosphates de Semmé (département de Matam).

D'autre part,des pôles de développement peuvent être créées à partir de l'intégration agriculture-industrie (rizeries, conserveries, construction mécanique), élevage -industrie (usines de transformation du lait, tannerie), pêche-industrie (conserveries, construction d'embarcation...).

...

Multirégional

Coût total : 500 millions FCFA

Coût total programme : 500 millions FCFA

...

33 008 Réfection Pont Faidherbe Saint-Louis

Région Saint-Louis

Ministère : Equipement

Projet : Réhabilitation, Infrastructure

Remplacement de la chaussée existante, remplacement des appareils d'appui, mise en peinture

Coût total : 1 800 millions FCFA

Total programme : 517 millions FCFA

42 011 Assainissement Capitale régionale

Multirégional

Coût total projet : 800 millions FCFA

Coût total programme : 400 millions FCFA

43 002 Projet urbain opérationnel - Saint-Louis

Région : Saint-Louis

Description : Application de lotissement à Saint-Louis

Coût total : 80 millions FCFA

Coût total programme : 70 millions FCFA

42 001 Assainissement de Saint-Louis

Région : Saint-Louis

Description : Construction d'une station d'épuration, de deux stations de pompage, d'éducules publiques et 2 950 branchements à 1'égout

Coût total projet : 4 000 milllions FCFA

Coût total programme : 3 400 millions FCFA

41 014 Inventaire immeuble et aménagement - Système de gestion

Multirégional

Description : Etudes et recherches ayant pour but l'amélioration de la gestion des services techniques et comptables de la SONEES

Coût total projet : 74 millions FCFA

Coût total programme : 51 millions FCFA

...

42 006 Plan directeur centres secondaires

Multirégional

Description : Etudier les PDA pour les centres secondaires de l'intérieur autres que les capitales régionales

Coût total proje 150 millions FCFA

Coût total programme : 100 millions FCFA

42 007 Etude Assainissement rural

Multirégional

Description : Sensibilisation des populations au péril fécal
Mise en place de latrines et fosses d'ordures

Coût total projet : 20 millions FCFA

Coût total programme : 10 millions FCFA

42 009 Branchement à l'égout

Région : National

Description : Mise en place de branchements individuels dans les zones urbaines disposant de réseaux d'égout

Coût total projet : 120 millions FCFA

Coût total programme : 90 millions FCFA

44 037 Projet Santé rurale

National

Description : Projet pilote dans les soins de santé primaires
Contribution, équipement et rénovation de centres de santé
Formation personnel de santé

Coût total : 5 995 millions FCFA

Coût total programme : 1 314 millions FCFA

45 001 Développement Enseignement élémentaire

Multirégional

Description : Construction de 400 classes,
Rénovation de 100 classes,
Entretien et remplacement d'abris provisoires

Coût total : 7 062

Coût total programme : 3 658 millions FCFA

...

- Equipements scolaires Coût total 34 744 150 FCFA (pour mémoore)
- Equipements sociaux : 51 886 452 FCFA (pour mémoire)

...

3.4.4. Projets ONG et privés

N E A N T

Objectif : 3.5 Equipement des centres de l'intérieur

Le niveau d'équipement des centres de l'intérieur n'a pas répondu au rythme d'évolution démographique ; cela a engendré un déséquilibre dans beaucoup de domaine (éducation, santé, transport, commerce...).

L'hypertrophie de certaines localités est aussi criante que le dénuement des autres.

Le développement des activités économiques consécutif à la mise en service des barrages aura sans nul doute des impacts sur l'urbanisation, engendrera des modifications sur l'économie des agglomérations et aura des incidences sur l'organisation propre des villes de la vallée.

Les modifications attendues sont l'accroissement démographique, le développement des activités économiques dans les secteurs de l'agriculture, de la petite et moyenne entreprise du commerce et des services d'où la nécessité de doter les établissements humains en expansion d'infrastructures sociales (eau potable, électricité, écoles, dispensaires, etc...), en harmonie avec leurs tailles respectives.

3.5.1. Projets d'initiative régionale

- Bureau de poste Sinthiou Bamambé
  Description : Faciliter la perception des mandats
  Localisation : Département de Matam
  Coût total : 10 000 000 FCFA

- Bureau de poste Galoya
  Localisation : Département de Podor
  Description : Faciliter la perception des mandats
  Coût total : 10 000 000 FCFA

...

Gestion des ouvrages hydrauliques et réduction des Coûts unitaires

Coût total : 465 M Coût programme : 400 M

46 012 Femme - Enfance - Jeunesse

Multirégional

Description : Intéresse toutes les régions et vise à y développer des actions de promotion humaine

Coût total 2 865 millions FCFA

Coût total programme : 1 888 lmillions FCFA

3.5.3 Projets locaux et communaux

- Ouvrages hydrauliques : arrondissements

  Localisation : Arrondissements Ross Béthio, <Mbane, Ndioum, Ourossogui, Cas Cas, Thilogne

- Equipements scolaires (pour mémoire)
- Equipements sociaux (pour mémoire)
- Equipements sanitaires (pour mémoire)

3.5.4 Projets privés - ONG

N E A N T